

RAPPORT D'ACTIVITÉ

année 2018



*LUTTER CONTRE TOUTES
LES EXCLUSIONS*

PLUS D'INFORMATIONS:
03.26.54.99.90

9 avenue de Middelkerke, 51200 ÉPERNAY
association@club-prevention.fr

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

1072
ménages

1233
personnes
accompagnées

480
enfants

58
salariés

128
appartements

333
places
d'hébergement

46
partenaires

34
bénévoles

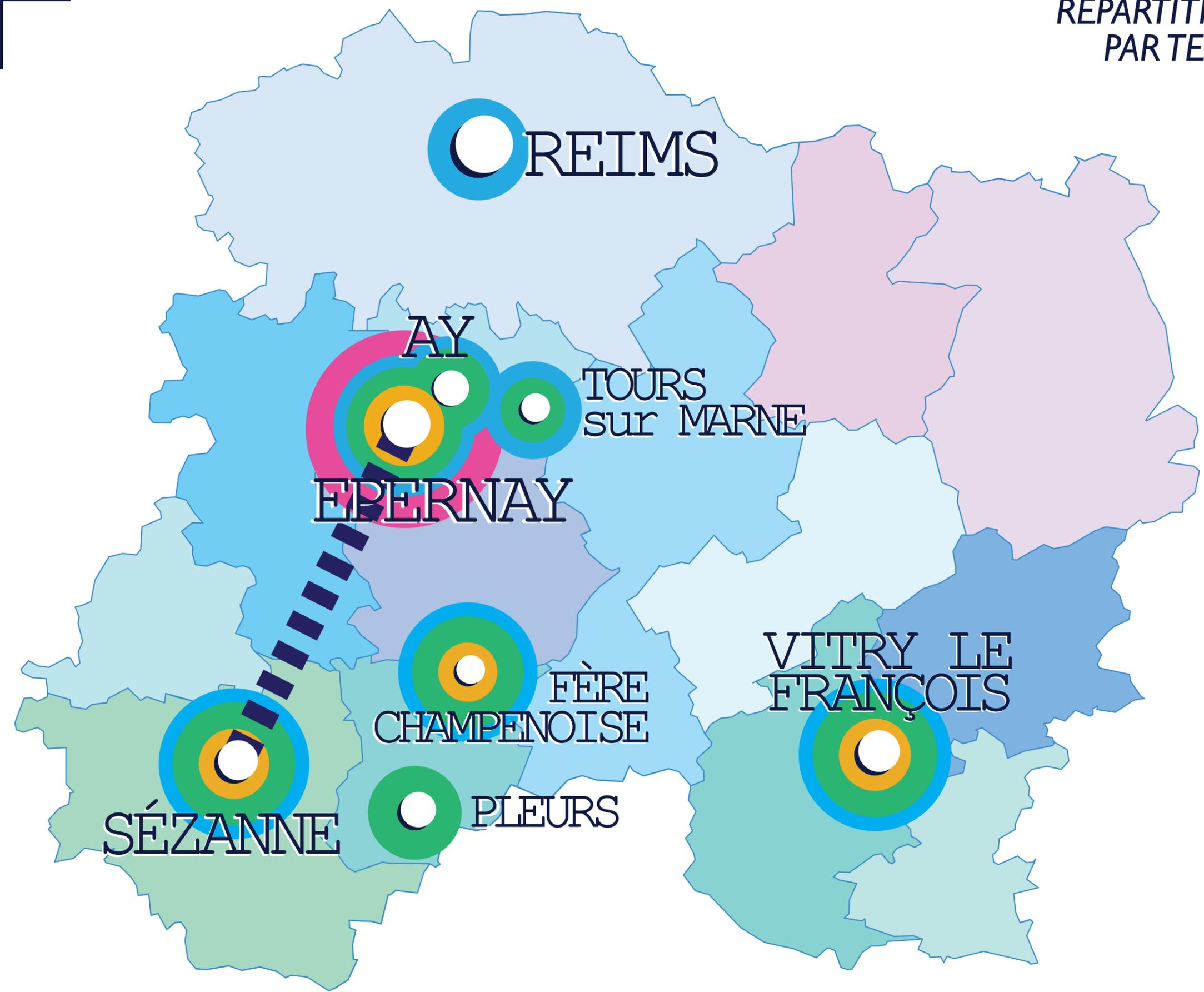
12
services civiques
pour 7 postes

18
administrateurs

5
réseaux

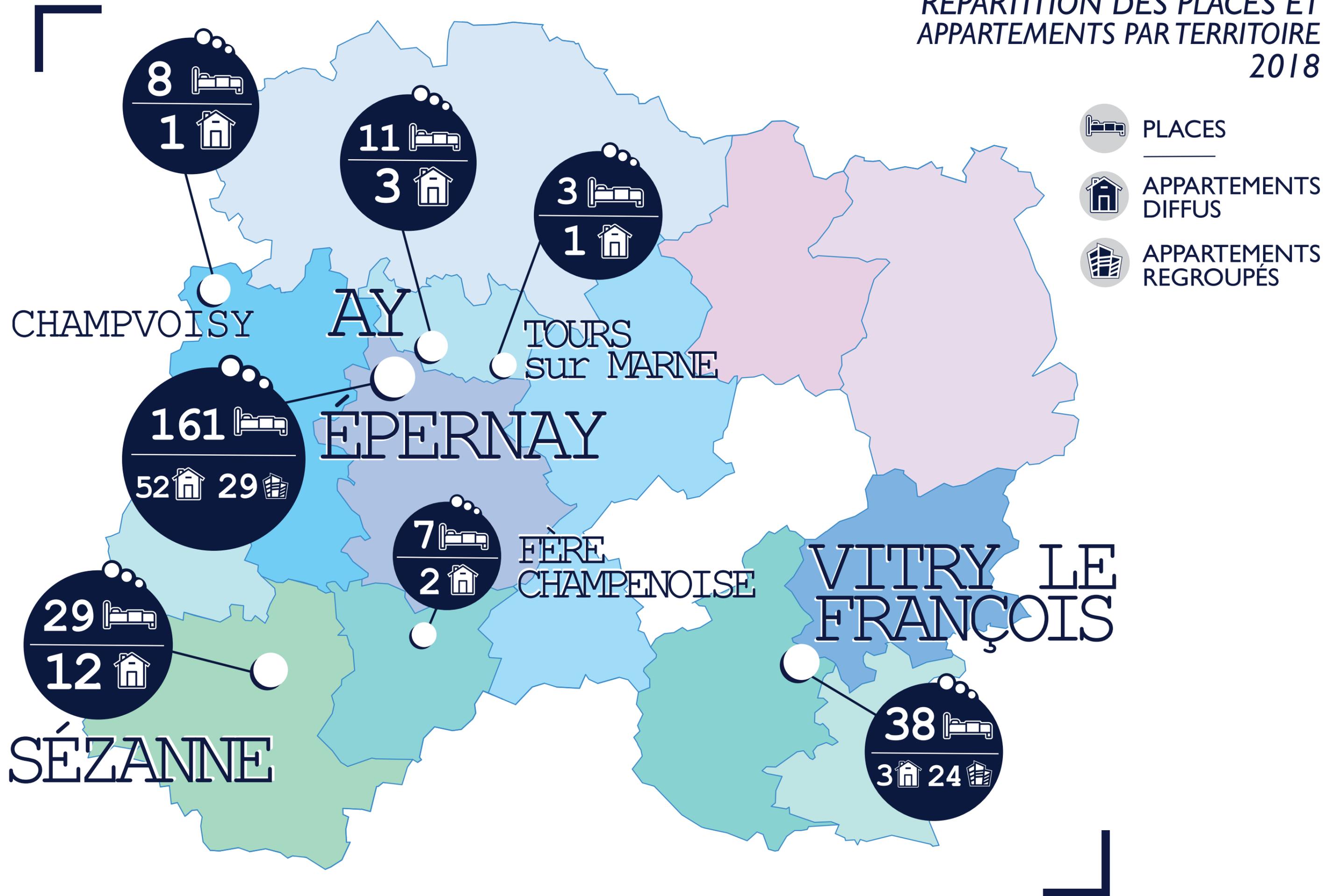
11
stagiaires

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS PAR TERRITOIRE EN 2018



-  ATELIERS SOCIAUX LINGUISTIQUES
-  HÉBERGEMENT
-  LOGEMENT
-  PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
-  NAVETTE

RÉPARTITION DES PLACES ET APPARTEMENTS PAR TERRITOIRE 2018



SOMMAIRE

SERVICE PREVENTION SPECIALISEE

p. 1

Présentation globale en chiffres

Soutien à la scolarité

L'éducateur spécialisé A.L.S.E.S (Agent de Liaison Social avec l'Environnement Scolaire)

Le chantier éducatif

Les vendanges partagées

Loj' Toît Epernay

SERVICES HEBERGEMENT ET INSERTION PAR LE LOGEMENT

p. 7

Tableau comparatif des personnes hébergées

Les demandes d'hébergement

Focus : L'hébergement d'urgence des victimes de violences

L'hébergement d'urgence

L'hébergement d'urgence hivernal

L'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S)

Les hébergements temporaires (Epernay – Sézanne)

Les aménagements de peines

L'accueil mère-enfant

Le Centre d'Accueil et d'Orientation

Pass' Logement Jeunes

Les baux glissants (Etat et Département)

L'Accompagnement Social Lié au Logement (Epernay – Sézanne- Vitry)

La Pension de Famille « La Cité »

APRIL (Epernay – Reims)

LA PARTICIPATION DES USAGERS

p 25

LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

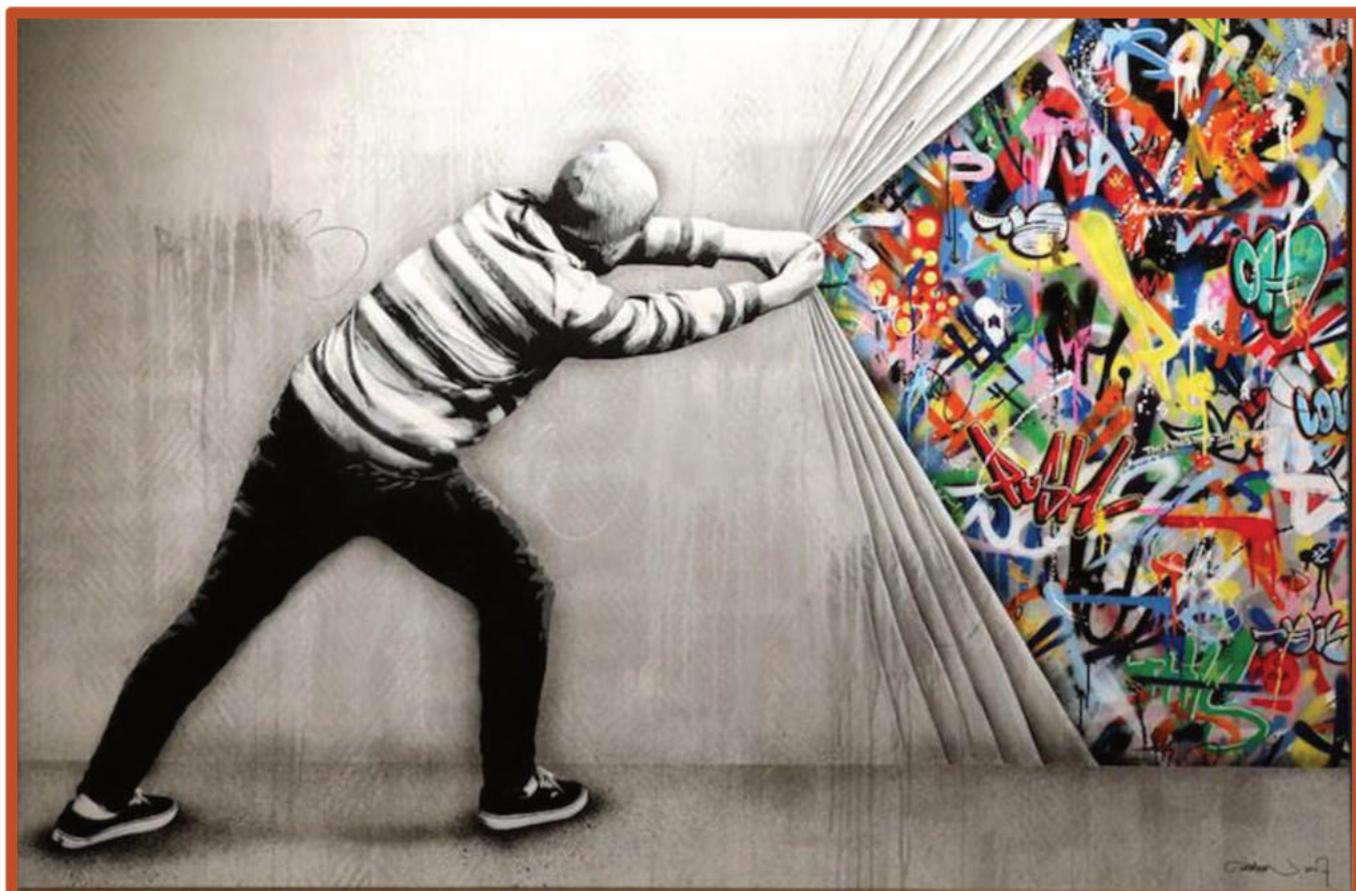
p 26

BILAN SOCIAL

p. 27

DOSSIER DE PRESSE

p 35



SERVICE

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

2018

SOMMAIRE

PRESENTATION GLOBALE EN CHIFFRES

p.1

**SOUTIEN A LA SCOLARITÉ & L'EDUCATEUR SPECIALISE A.L.S.E.S
(Agent de Liaison Social ave l'Environnement Scolaire)**

p.2

LE CHANTIER EDUCATIF

p.4

LES VENDANGES PARTAGÉES

p.5

LOJ' TOÎT EPERNAY

p.6



323 jeunes (- 14%)
141 filles - 182 garçons

Baisse du nombre de suivis qui s'explique par des effectifs de personnel réduit.

Garçons + 16 ans majoritaires

91% de célibataires
7% de couples
2% de parents isolés



72% chez parents ou famille
13% hébergés par un tiers ou structure
10% de locataires
5% Sans domicile fixe



46% de jeunes scolarisés
17% avaient un emploi ou une formation.



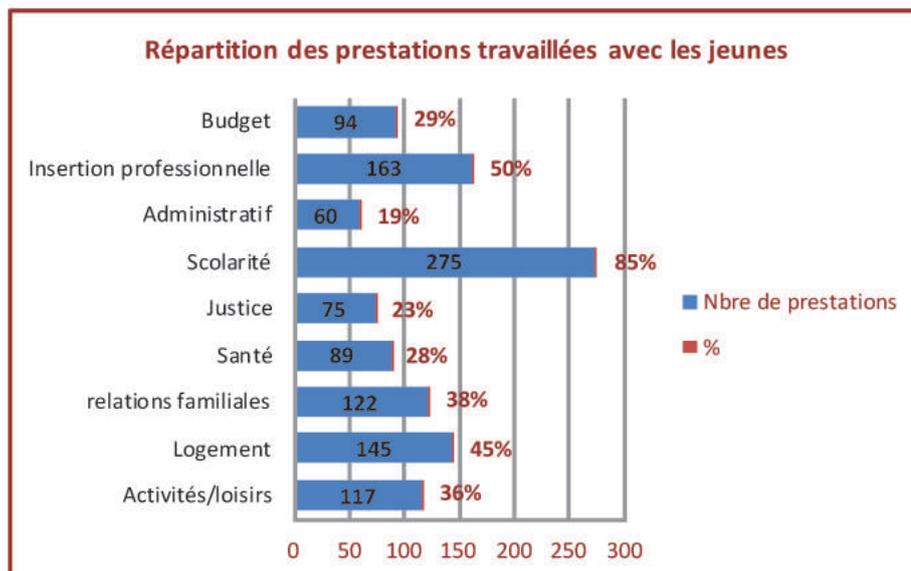
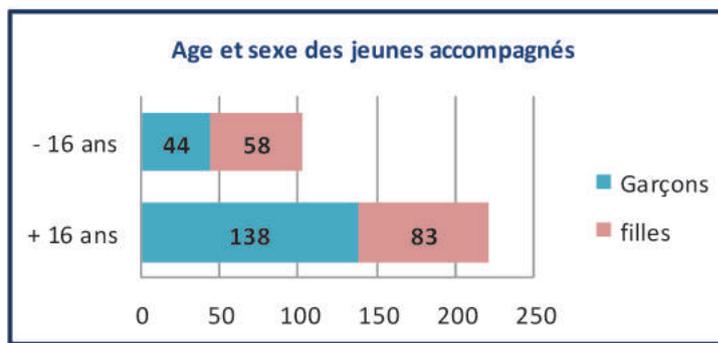
76% sans ressources
17% percevaient un salaire
2.5% RSA
3% pôle emploi
1.5% AAH

Partenaires
Département
Ville d'Épernay

PRESENTATION GLOBALE EN CHIFFRES

Il convient de rappeler que la mission de Prévention spécialisée vise l'insertion sociale et citoyenne d'adolescents et de jeunes adultes en rupture, ou en risque de rupture (rupture scolaire, familiale, socio-professionnelle, ou encore rupture avec les institutions et plus largement le monde des adultes). Le service a toute sa place pour lutter contre ces phénomènes d'emprises, dans le sens où il ne se réduit pas à l'accompagnement social éducatif personnalisé des jeunes, mais qu'il est de plus en plus investi dans le travail social collectif et communautaire (au sens de « communauté de vie » et non de « communautarisme sectaire »).

L'accompagnement social :



Les postes les plus travaillés cette année sont :

- ⇒ La scolarité (+ 31% par rapport à 2017)
- ⇒ Le logement (+ 15%)
- ⇒ Le budget (+ 8%)
- ⇒ L'insertion professionnelle (+ 4%).

Durée moyenne de l'accompagnement par jeune : 3.5 mois.



74 inscrits (-19 %)



52 à la MPT
22 à la Ferme de l'hôpital

Répartition par classe

6ème	19
5ème	19
4ème	13
3ème	12
2nde	6
1ère	4
Tnale	1

Répartition par collège et lycée

Terres rouges	58%
J Monnet	24%
S Hessel	15%
Côte Legris	1.5%
CNED	1.5%

Moyenne annuelle d'enfants présents par soir :

25.18 (-1.12)

Partenaires

CAF
Ville d'Epernay
Partage Travail 51
Education nationale
DRE

SOUTIEN A LA SCOLARITÉ

& L'AGENT DE LIAISON SOCIAL AVEC L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

L'action a pour objectif de mettre à disposition de collégiens et lycéens, un lieu calme et studieux leur permettant de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, encadrés par des adultes.

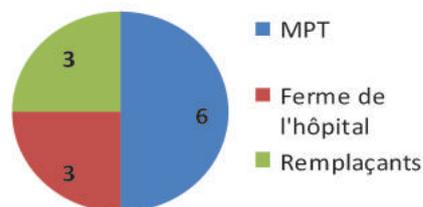
Il s'agit aussi de donner des habitudes de travail aux élèves pour la suite de leur scolarité.

Deux sites ; la Maison Pour Tous et le Centre Social de la Ferme de l'Hôpital.



L'Equipe de tuteurs :

Les tuteurs sont tous à minima titulaires du baccalauréat et sont rémunérés par l'intermédiaire de Partage Travail 51.



Relation avec les familles :

Le principe de la présence des parents lors de l'inscription a été reconduit. De nombreux parents se sont déplacés sur les lieux de tutorat et pour les autres, l'éducatrice scolaire s'est rendue au domicile.

La présence, l'assiduité et le niveau scolaire des jeunes sont suivis par le service, en lien avec les parents. Lorsqu'un enfant ne se présente pas régulièrement comme prévu, les parents sont contactés et une visite à domicile ou un entretien au Club est organisé pour comprendre les motifs d'absence.

Relation avec les collèges :

Depuis plusieurs années, les relations partenariales avec les établissements de l'Éducation Nationale sont riches. Ce partenariat est important à plusieurs titres :

- * Le lien tutorat-enfant.
- * Le lien avec le collège et les familles.
- * La connaissance des programmes.
- * Les orientations, notamment pour les 4èmes et 3èmes.
- * L'information de l'actualité de l'enfant.

Des contacts réguliers entre l'équipe éducative du Club de Prévention et les équipes éducatives des collèges existent pour les jeunes qui posent des difficultés scolaires et/ou de comportement. Ce partenariat, tout à fait important doit se poursuivre et se développer dans l'intérêt de tous.



95 familles rencontrées



74 réunions :
32 avec les collègues
30 avec les partenaires *
12 avec les tuteurs



7 jeunes exclus temporairement de leur établissement scolaire ont eu une expérience dans le travail caritatif.

5 actions « jeunes »
4 actions « familles »
39 familles participantes

Partenaires :

CSD
CAF
Réussite Educative
CCAS
CIO
Clubs sportifs...

L'EDUCATEUR SPECIALISÉ

A.L.S.E.S Agent de Liaison Social avec l'Environnement Scolaire

Les missions principales de l'éducatrice ALSES sont les suivantes :

- * Apporter une aide à l'enfant sur ses difficultés comportementales et à ses parents.
- * Apporter un soutien aux parents, qui se trouvent en difficulté pour poser un cadre éducatif à leur enfant.
- * Favoriser les échanges entre les parents et le système scolaire, en apportant une connaissance mutuelle.
- * Faciliter les liens entre les familles et les différents partenaires.



L'activité de l'éducatrice ALSES a été marquée par sa forte implication à maintenir les jeunes le plus possible sur l'action du Tutorat. Entre l'année scolaire 2016-2017 et celle de 2017-2018, nous avons eu une fréquentation qui a diminuée de 26.30% à 25.18% enfants par soir en moyenne sur toute la durée de l'action.

Ce résultat a été obtenu par une réponse éducative à chacune des absences des jeunes participants à l'action.

Le travail avec les établissements scolaires a été facilité par les bonnes relations que nous entretenons avec les Principaux des collèges sparnaciens.

Dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement des établissements scolaires :

Ces temps d'accueils sont travaillés avec les familles et les établissements scolaires avec la signature d'une convention de stage.

Chaque élève se voit attribuer un accueil individualisé en lien avec la cause de l'exclusion et son projet personnel.

Nous travaillons en partenariat avec différents établissements et associations du secteur sparnaciens (épicerie sociale, le Vestiaire, la Plateforme d'Education et de Prévention à la Santé, le club équestre d'Aÿ...) pour réaliser des stages, systématiquement accompagnés de l'éducateur ALSES ou à défaut, d'un éducateur du service.

L'objectif de réinsertion des élèves exclus est tout à fait réalisé puisque chaque élève a pu réintégrer son établissement scolaire en ayant réfléchi aux conséquences de ses actes et en ayant eu une expérience de travail à but caritatif. De plus, ces temps de prise en charge individualisés permettent d'obtenir des observations éducatives pour affiner les projets personnels des jeunes en lien avec les établissements scolaires et les autres acteurs de la protection de l'enfance.

Les actions d'ouverture culturelle

En 2018, l'éducatrice ALSES a mené 9 actions collectives à destination des jeunes et des familles (muséum d'histoire naturelle, ciné-débat, spectacle de cirque, séjour de préparation d'examen...). Au total, 39 familles ont pu en bénéficier.

Par le biais de ces actions, l'éducatrice ALSES, les tuteurs ainsi que les partenaires (animateurs, réussite éducative...) travaillent avec les jeunes et les familles dans un ailleurs pour favoriser le « vivre ensemble », entretenir la motivation scolaire et susciter l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.



LE CHANTIER EDUCATIF

18 jeunes (-13)

Moyenne d'âge : 22 ans

Lieu de résidence :

56% sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville

11% sont issus des Quartiers en Veille Active

22% de sparnaciens hors QPV

2 % hors Epernay

Niveau scolaire :

22% de diplômés (CAP)

67% de niveau 3ème

5.5% de niveau bac

5.5% de niveau licence.

A l'issue du chantier :

sur 16 jeunes sortis

83% de sorties positives (continuité du parcours d'insertion professionnelle)

17 % de sorties sans solution (non-adhésion)

Heures chantier

4050.5 heures réalisées

-21% car perte de chantiers

19 chantiers (27 en 2017)

- 21% sur chiffre d'affaire

11 donneurs d'ordre (15 en 2017)

Partenaires

Ville d'Epernay
Mission locale
Communauté de communes
Bailleurs sociaux

Le chantier éducatif poursuit deux objectifs principaux :

- * Proposer un dispositif de remobilisation dans un projet d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- * Constituer une passerelle vers l'emploi et/ou la formation professionnelle pour les jeunes qui ont un projet et qui ont besoin d'être soutenus dans la mise en place de ce dernier.



Le chantier éducatif n'est pas une fin en soi. Il intervient dans le parcours d'un jeune, sur un laps de temps prédéterminé avec les éducateurs et les partenaires. Il est un moyen de ré-impulser ou de soutenir une dynamique d'insertion socioprofessionnelle. Pour nombre de jeunes, il représente un tremplin à l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont rémunérés.

La demande de bénéficier de ce dispositif est forte et le chantier éducatif ne peut accueillir tous les jeunes qui en font la demande. De plus en plus de jeunes sont « en panne » dans

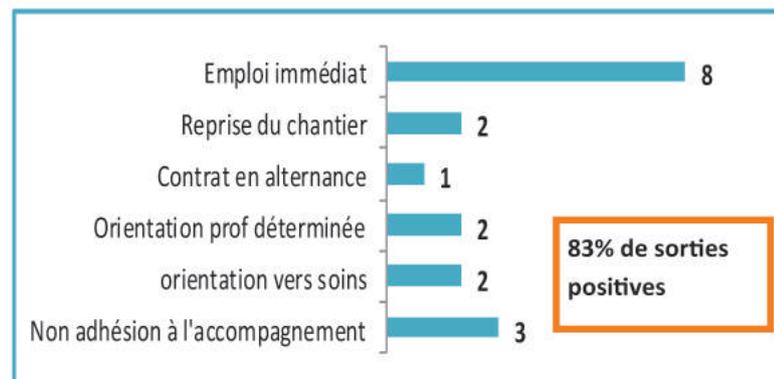
leur parcours d'insertion et dans l'accès à l'emploi. Les jeunes bénéficiant d'un passage sur le chantier éducatif sont orientés par les éducateurs.

Nature des travaux : Entretien des espaces verts, peinture, déneigement, rénovation du mobilier urbain...

Durée moyenne sur le chantier :

Le nombre moyen d'heures réalisées sur le chantier pour un jeune est de **203H soit 29 jours** en 2018 (24 jours en 2017). La finalité étant que le jeune reste le temps nécessaire à la réalisation des objectifs.

A l'issue du chantier :



Pour l'ensemble des jeunes, nous pouvons observer qu'il y a eu des répercussions positives et concrètes sur des domaines spécifiques liés à l'accompagnement social mené par les éducateurs et par les conseillers de la Mission Locale.



42 participants

22 femmes-20 hommes

9 familles monoparentales (+2)

14 enfants gardés de 7H à 8H20 (+4)

13 enfants gardés le week-end de 7H à 18H (+3)



A Vertus et Bouzy

Champagne Moët & Chandon et Champagne Fourny



12 jours de vendanges



170 tonnes de raisin



3300 sandwiches



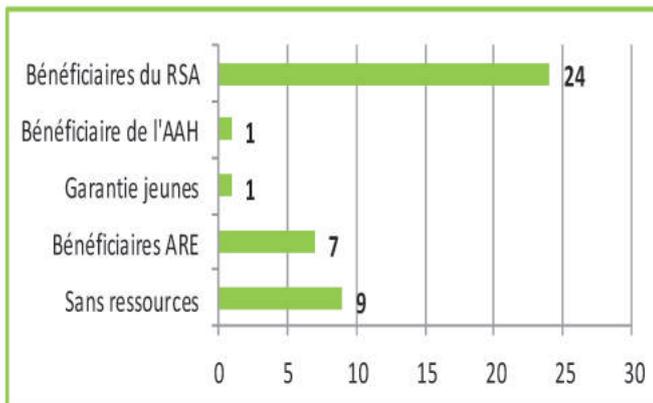
17 partenaires associés à l'action

LES VENDANGES PARTAGÉES

«Les Vendanges Partagées», c'est proposer à un public le plus éloigné de l'emploi la possibilité d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique portée par les partenaires du projet : déplacements, alimentation, formations, encadrement, garde d'enfants... C'est aussi proposer un accompagnement personnalisé et renforcé lié à l'emploi.

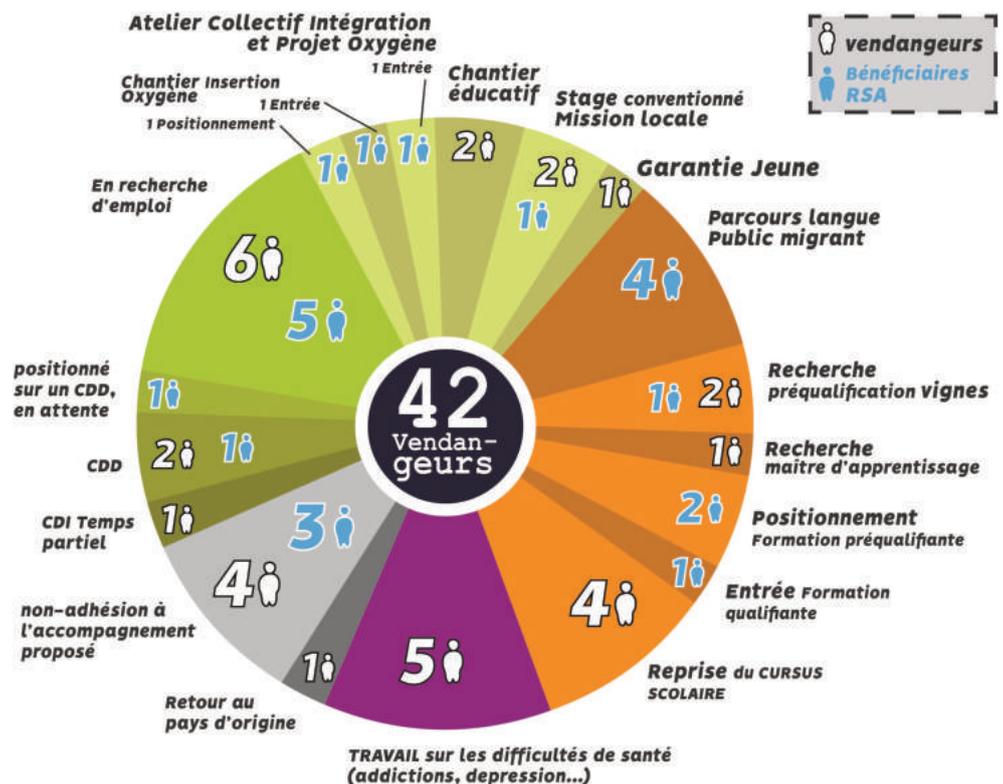


Typologie du public avant les vendanges :



15 personnes (7H-8F) ont connu leur première expérience professionnelle lors de cette action.

Après les vendanges :





LOJ'TOÎT EPERNAY

DU 01/12/2018 AU 31/12/2018

4 jeunes
(2 femmes-2 hommes)

Moyenne d'âge : 22 ans
75% de 18/25 ans

Statut
4 droits communs

Lieu de résidence
3 sont issus d'Eprenay
1 agglomération proche

Niveau scolaire
25% niveau 3ème
50% abandon CAP/BEP
25% de niveau bac



1 en CDD
2 demandeurs d'emploi
1 en formation



8 entretiens

Partenaires
Missions locales
Pôle emploi
Loj'Toît Reims
Loj'Toît Chalons en champagne
Centres de formation
Bailleurs sociaux

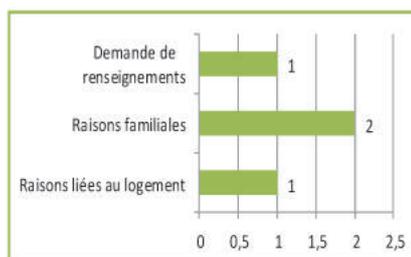
Loj'Toît est une plateforme de premier accueil pour les jeunes de 15 à 29 ans en mobilité professionnelle rencontrant une ou des problématiques liées à l'accès ou au maintien dans le logement.

L'objectif est de trouver des solutions de logement adaptées à chaque situation, de mener un accompagnement personnalisé vers le logement et de sécuriser les parcours locatifs par des orientations auprès de partenaires compétents.

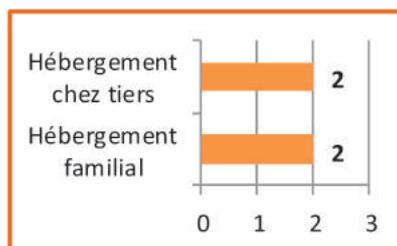
L'action a démarré le 1er octobre 2018 pour la mise en place des outils de communication, des outils de suivi... mais les premiers accueils ont réellement eu lieu en décembre 2018.



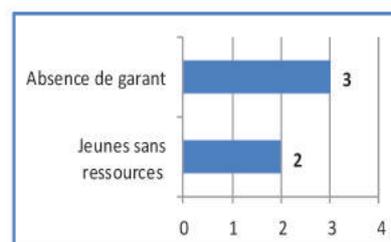
Motif de la demande :



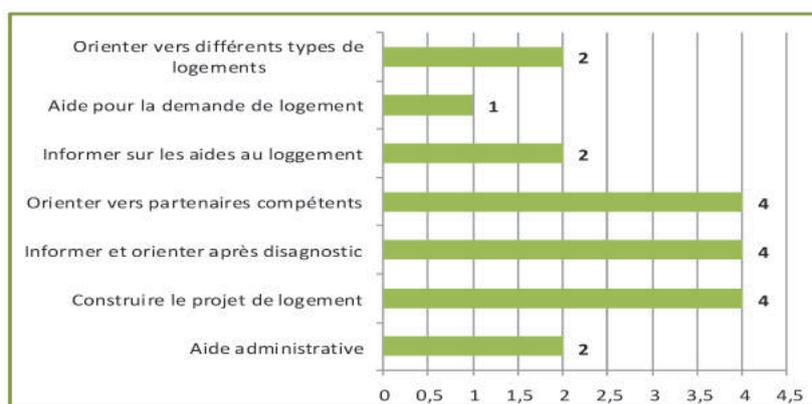
Situation locative des jeunes :



Problématiques spécifiques rencontrées :



Accompagnement des jeunes :





SERVICES HÉBERGEMENT ET INSERTION PAR LE LOGEMENT

2018

SOMMAIRE

PERSONNES HEBERGEES-LOGÉES	p. 7
LES DEMANDES D'HEBERGEMENT	p. 8
HEBERGEMENT D'URGENCE	p. 9
CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (C.H.R.S)	p.12
HEBERGEMENTS TEMPORAIRES	p. 13
AMENAGEMENTS DE PEINE	p.15
ACCUEIL MERE-ENFANT	p. 16
CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (CAO)	p. 17
PASS' LOGEMENT JEUNES	p. 18
BAUX GLISSANTS	p. 19
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT (ASLL)	p. 20
PENSION DE FAMILLE	p. 21
APRIL	p. 22
PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES – CVS	p.24

PERSONNES HÉBERGÉES - LOGÉES

		Année 2018	Année 2017	Année 2016
PERSONNES HÉBERGÉES	CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE	31 familles 37 adultes (16 F – 21 H) 25 enfants	29 familles 33 adultes (14 F – 19 H) 24 enfants	38 familles 43 adultes (20 F – 23 H) 25 enfants
	APPARTEMENTS TEMPORAIRES EPERNAY	29 familles 33 adultes (18 F – 15 H) 26 enfants	25 familles 29 adultes (14 F – 15 H) 26 enfants	28 familles 33 adultes (15 F – 18 H) 25 enfants
	APPARTEMENTS TEMPORAIRES SEZANNE	8 familles 9 adultes (2 F – 7 H) 0 enfants	6 familles 8 adultes (4 F – 4 H) 0 enfants	8 familles 11 adultes (5 F – 6 H) 4 enfants
	ACCUEIL MERE-ENFANT	4 familles 4 adultes (4 F) 7 enfants	7 familles 7 adultes (7 F) 13 enfants	4 familles 4 adultes (4 F) 4 enfants
	HEBERGEMENT D'URGENCE	96 familles 115 adultes (49 F – 66 H) 65 enfants	120 familles 134 adultes (57 F – 77 H) 56 enfants	134 familles 149 adultes (57 F – 92 H) 41 enfants
	CAMPAGNE HIVERNALE	9 familles 16 adultes (10F – 6H) 27 enfants	6 familles 10 adultes (5F – 5H) 13 enfants	0
	HUDA (demandeurs d'asile)	11 familles 18 adultes (9F – 9H) 17 enfants	9 familles 13 adultes (5F – 8H) 11 enfants	
CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION VITRY LE F, SEZANNE & FERRE CHAMPENOISE	67 familles 67 adultes (67 H) 0 enfant	60 familles 61 adultes (1 F – 60 H) 1 enfant	30 familles (1 F – 30 H) 1 enfant	
PLAN D'ACCUEIL DES REFUGIÉS DE GUERRE	0	8 familles 12 adultes (5 F – 7 H) 17 enfants	9 familles 13 adultes (5 F – 8 H) 20 enfants	
PERSONNES LOGÉES	PASS' LOGEMENT JEUNES	2 ménages 3 adultes (1F – 2H)	5 ménages 6 adultes (1F – 5H)	2 hommes seuls
	BAUX GLISSANTS	53 familles 66 adultes (28 F – 38H) 30 enfants	20 familles 21 adultes (7 F – 14H) 16 enfants	13 familles 14 adultes (7 F – 7H) 10 enfants
	PENSION DE FAMILLE	21 familles 21 adultes (5 F – 16H) 0 enfant	24 familles 24 adultes (7 F – 17H) 0 enfant	25 familles 25 adultes (8 F – 17H) 1 enfant
	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT EPERNAY	34 familles 48 adultes (27 F – 21 H) 36 enfants	44 familles 55 adultes (29 F – 26 H) 42 enfants	45 familles 53 adultes (29 F – 24 H) 41 enfants
	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT SEZANNE +VITRY	27 familles 34 adultes (15 F – 19 H) 23 enfants	24 familles 35 adultes (15 F – 20 H) 26 enfants	21 familles 34 adultes (16 F – 18 H) 31 enfants
	APRIL EPERNAY	64 familles 81 adultes (45 F – 36 H) 49 enfants	48 familles 63 adultes (32 F – 31 H) 51 enfants	48 familles 63 adultes (32 F – 31 H) 42 enfants
	APRIL REIMS	98 familles 119 adultes (61 F – 58 H) 155 enfants	48 familles 68 adultes (35 F – 33 H) 69 enfants	0
TOTAL	554 familles	483 familles	405 familles	





LES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

237 Ménages
Soit 337 personnes :
251 adultes-86 enfants

moyenne d'âge 32 ans

35% de 18/25 ans

78% de personnes seules
22% de familles



69ières demandes
envoyées au SIAO

22 entrées en héberge-
ment soit 32 %

57 demandes de pro-
longations de séjour

111 demandes non en-
voyées au SIAO

Le club de prévention est inscrit dans un partenariat très étroit avec le SIAO de la Marne (Service Intégré d'Accueil et d'orientation) dans le cadre du 115 pour la gestion de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement d'insertion. Ce partenariat s'inscrit aussi plus largement par notre participation aux différentes commissions de veille sociale et autres comités de pilotage initiés par le SIAO.

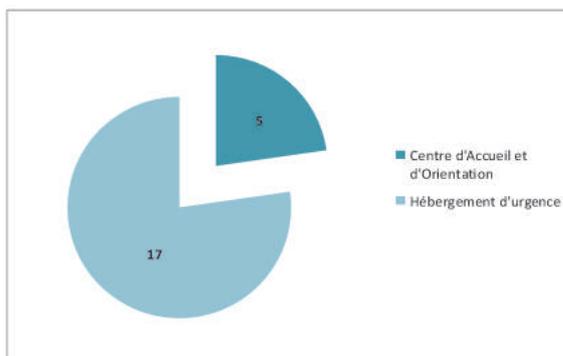


Sur les 69 demandes effectives et étudiées par le SIAO, **22** demandes ont abouti à une entrée en hébergement.

Sur les 69 demandes envoyées, 30 jeunes de moins de 26 ans ont sollicité un hébergement.

22 ménages, pour qui une demande a été adressée au SIAO, étaient déjà hébergés par l'association (en hébergement d'urgence pour la majorité).

Provenance des ménages qui étaient déjà hébergés par l'association :





20 Ménages

Soit 24 personnes :
20 adultes - 4 enfants

+ 10 femmes et 12 enfants sur autres dispositifs faute de places.

moyenne d'âge 34 ans
35% de 18/25 ans

90% de personnes seules
20% d'adultes avec enfants

Statut

- 15 droits communs
- 1 régularisé
- 2 demandeurs d'asile
- 2 non régularisés



Sur 14 adultes sortis :

A l'entrée

2 CDD < 6 mois (14%)

A la sortie

2 CDD < 6 mois (14%)

1 formation < 6 mois (7%)



Sur 14 adultes sortis :

A l'entrée

2 avaient un salaire

1 avait le RSA

1 avait indemnité chômage

1 avait AAH

1 avait des indemnités journalières

8 étaient sans ressources

A la sortie

2 avaient un salaire

2 avaient le RSA

1 avait l'ADA

1 avait indemnité chômage

1 avait AAH

1 avait des indemnités journalières

6 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 14 ménages sortis :

Seul 1 ménage avait des dettes à l'entrée et à la sortie. Une aide au budget a été mise en place.

Les violences conjugales se définissent comme des situations où les faits de violences sont avérés, voire récurrents, cumulatifs, s'aggravent, s'accroissent et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique et figé. Elles concernent en majorité les femmes, mais pas uniquement.

Les conséquences pour la victime sont la peur, la culpabilité, la perte de l'estime de soi et d'autonomie, l'isolement, le stress. Dans le cadre de l'accompagnement, une orientation vers le médecin traitant ou le Centre Médico Psychologique est systématique.

Les manifestations de ces violences peuvent prendre plusieurs formes : sexuelles, physiques, verbales, comme des intimidations, des bousculades ou du chantage.

Les violences intra-familiales sont des actes violents exercés entre des membres d'une même famille. Or, de nombreux jeunes sont aussi victimes de violences de la part des parents, de frères, cousins etc...



Taux d'occupation
Epernay : 108 %
Vitry le F : 91%

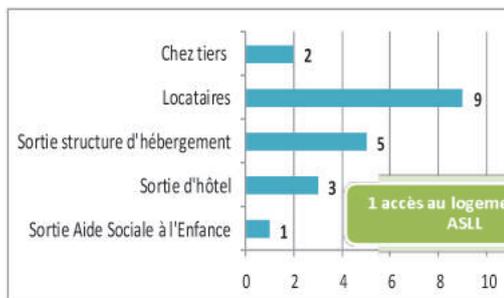
Répartition des ménages par territoire

EPERNAY 3 places			VITRY LE F 3 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
11	15	4	9	9	0

A noter la présence de 4 hommes



Hébergement antérieur



Durée moyenne du séjour sur 14 ménages sortis

181 jours en moyenne, soit 6 mois

Solutions de logement à la sortie : 14 ménages sortis

4 accès au logement



4 sont partis pour une autre solution d'hébergement

- 2 chez un tiers
- 1 retour en famille
- 1 retour au pays
- 2 départs sans laisser d'adresse



Au niveau de la santé

.16 personnes sur 20 n'avaient pas de médecin traitant à leur arrivée sur le dispositif, soit 80%.

. 3 adultes avaient des troubles psychiatriques avérés.

. Sur 14 adultes sortis, 7 n'avaient pas de couverture santé à l'entrée contre 3 à la sortie.

. Tous ont été réorientés vers un accompagnement psychologique.



96 Ménages (-24)

Soit 180 personnes :
115 adultes-65 enfants

moyenne d'âge 35 ans
18% de 18/25 ans

69% de personnes seules
31% de familles



Motif de la demande

34% étaient sans domicile
41% sortaient d'une structure
21% de ruptures conj/fam
4% d'expulsions locatives

Durée moyenne de séjour sur 54 ménages sortis : 252 nuitées



Sur 58 adultes sortis :

A l'entrée

8 avaient un emploi (14%)

A la sortie

14 avaient un emploi (24%)



Sur 58 adultes sortis :

A l'entrée

26 étaient sans ressources

A la sortie

20 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 54 ménages sortis :

A l'entrée

6 avaient des dettes

A la sortie

7 avaient des dettes

Partenaires

DDCSPP
Conseil départemental
Ville d'Épernay
Banque alimentaire
Resto du cœur, Vestiaire
C. Médico Psychologique

HEBERGEMENT D'URGENCE

« Assurer à toute personne sans toit, un hébergement et une aide à l'insertion ».

L'accès à l'hébergement d'urgence se fait par le 115.

Nous disposons d'une capacité d'accueil de 90 places :

- 75 places « Tout Public » (66 à Épernay, 4 à Sézanne et 5 à Fère-Champenoise
- 6 places « Femmes victimes de violences » ; 3 à Épernay et 3 à Vitry le François
- 4 places « Hébergement d'urgence jeunes » pour les moins de 26 ans
- 5 Places « Hébergement d'urgence - Appartements SAS pour les sparnaciens »

Nous proposons un hébergement d'urgence à bas seuil d'exigence avec pour unique condition d'accès et de maintien sur le dispositif : le respect du règlement de fonctionnement.

Taux d'occupation des dispositifs d'urgence :

	Epernay	Vitry le F.	Sézanne	Fère Champ.
Femmes victimes de violence	108%	91%		
HU Jeunes	91%			
HU SAS	104%			
HU tout public	105%		110%	100%
TOTAUX	102%	91%	110%	100%

24 ménages en moins en 2018 dû à des durées de séjour plus longues qu'en 2017 (187)

Statut administratif à l'entrée et à la sortie : sur 90 adultes sortis



Solutions de logement à la sortie : 54 ménages sortis 13 accès au logement



24 départs vers un autre dispositif d'hébergement.

5 retours familles ou chez un tiers

1 retour au pays d'origine et 1 retour au pays où a été formulée la 1ère demande d'asile

1 accès CADA

1 hospitalisation

8 départs sans adresse dont 1 exclusion pour non respect du règlement.

Les mises à l'abri (non comptabilisées dans les effectifs)

15 ménages soit 25 personnes : 19 adultes et 6 enfants

Durée moyenne de séjour sur 13 ménages sortis : 43 jours

HÉBERGEMENT D'URGENCE HIVERNAL

de novembre 2017 à avril 2018



9 Ménages (+3)
Soit 43 personnes :
16 adultes - 27 enfants

moenne d'âge 38 ans
0% de 18/25 ans

78% de familles
22% de personnes seules

Statut

Sur 16 adultes sortis :

A l'entrée

11 demandeurs d'asile
2 sous Dublin
1 débouté
2 primo-arrivants

A la sortie

9 demandeurs d'asile
2 sous Dublin
2 régularisés
3 déboutés



Sur 16 adultes sortis :

A l'entrée

Aucun n'avait d'emploi

A la sortie

2 avaient un emploi (12.5%)



Sur 16 adultes sortis :

A l'entrée

5 percevaient l'ADA*
11 étaient sans ressources

A la sortie

2 percevaient un salaire
11 percevaient l'ADA
3 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 9 ménages sortis :

Aucun n'avait de dette à l'entrée ni à la sortie

Le plan grand froid a pour objectif de mettre tout en œuvre pour éviter les blessures, les maladies, et même les morts qui surviennent à cause du froid. Dans un premier temps, il surveille de nombreuses données météorologiques. En parallèle, le 115 (numéro d'urgence pour l'hébergement) transmet les nombres de places disponibles, de demandes, de personnes rencontrées... : c'est la « **veille saisonnière** ». Si les conditions climatiques sont trop rudes, le préfet peut décider de mobiliser plus de places en hébergement .

20 places ont été ouvertes en novembre 2017 et réparties sur les territoires d'Epernay, Sézanne, et Ay .

Répartition des ménages par territoire :

EPERNAY 10 places			SEZANNE 5 places			AY 5 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
7	32	20	1	5	3	1	6	4



Motif de la demande

100%
des
ménages
accueillis

• sortaient d'un hôtel

Durée moyenne de séjour sur 9 ménages sortis : 106 nuitées

Solution d'hébergement à la sortie : sur 9 ménages sortis

ÉPERNAY	AY	SÉZANNE
<ul style="list-style-type: none"> • CADA* : 4 • Hébergement d'Urgence : 2 • structure d'hébergement : 1 	<ul style="list-style-type: none"> • structure d'hébergement : 1 	<ul style="list-style-type: none"> • structure d'hébergement : 1

*Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

⇒ Aucune remise à la rue. Toutes les familles ont été réorientées vers un service d'hébergement adapté à leur situation.



HÉBERGEMENT D'URGENCE DES DEMANDEURS D'ASILE

11 Ménages (+2)

Soit 35 personnes :
18 adultes-17 enfants

moyenne d'âge 37 ans

17% de 18/25 ans

91% de familles
9% de personnes seules

Statut

Sur 6 adultes sortis :

A l'entrée

6 sous Dublin

A la sortie

2 réfugiés

2 déboutés

2 sous Dublin

Sous
Dublin

De plus en plus d'exilés qui demandent l'asile en France se voient opposer le règlement Dublin, qui les oblige à déposer leur dossier dans le premier pays européen où leurs empreintes ont été prises.



L'insertion professionnelle est conditionnée à la régularisation administrative permettant d'occuper un emploi.



Sur 6 adultes sortis :

A l'entrée

3 étaient sans ressources

3 avaient l'ADA

A la sortie

2 avaient le RSA

4 avaient l'ADA

L'endettement

Sur 4 ménages sortis :

A l'entrée

1 avait une dette

A la sortie

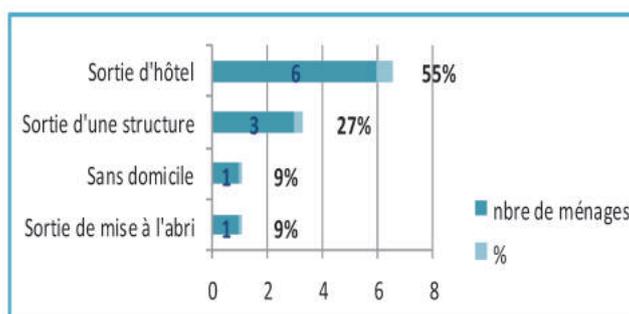
1 avait une dette

Répartition des ménages par territoire :

SÉZANNE 13 places			VITRY LE F. 7 places			AY 6 places			EPERNAY 2 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
3	13	8	4	10	4	2	6	3	2	6	2



Motif de la demande



Durée moyenne de séjour sur 4 ménages sortis : **337 jours**

Taux d'occupation : 90.81%

Solution de logement à la sortie : sur 4 ménages sortis



Déboutés de leur demande de régularisation, deux ménages ont quitté l'hébergement sans laisser d'adresse.



31 ménages (+2)
Soit 62 personnes :
37 adultes-25 enfants

moenne d'âge 23 ans
24% de 18/25 ans

55% personnes seules
45% familles

Statut

Sur 19 adultes sortis :
13 droits communs
6 régularisés



Sur 19 adultes sortis :
A l'entrée
4 avaient un emploi
A la sortie
9 avaient un emploi

10 ont travaillé pendant leur séjour.



Sur 19 adultes sortis :
A l'entrée
4 avaient un salaire
5 avaient le RSA
2 avaient pôle emploi
8 étaient sans ressources
A la sortie
10 avaient un salaire
7 avaient le RSA
2 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 14 ménages sortis :
A l'entrée
5 avaient des dettes (36%)
A la sortie
6 avaient des dettes (43%)

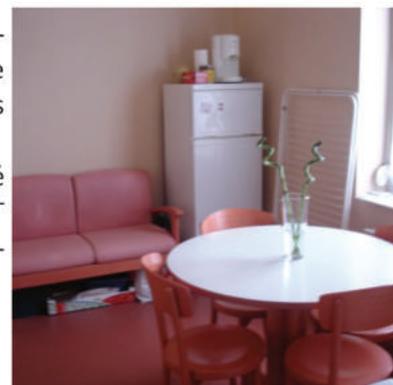
C.H.R.S

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Les 35 places du C.H.R.S se répartissent en appartements regroupés à la Maison d'Accueil Temporaire (M.A.T) et en appartements situés dans différents quartiers d'Epernay.

Pour rappel, nous avons fait le choix d'une « mixité positive » en faisant coexister au sein de la M.A.T des dispositifs différents (CHRS, Hébergements d'urgence, appartements temporaires ALT).

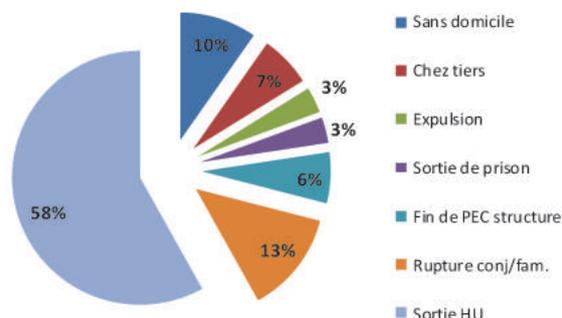
Tous les logements sont équipés et meublés.



Taux d'occupation
93 % (+ 5%)



Motif de la demande d'hébergement : 29 ménages



La majorité (58%) sortait d'un hébergement d'urgence

Durée moyenne de séjour sur 14 ménages sortis : **439 nuitées**

Solutions de logement à la sortie : 14 ménages sortis,

Sur 14 ménages sortis, 9 ménages soit 64% ont accédé au logement



1 retour en famille
1 départ dans une autre structure d'hébergement
3 départs sans laisser d'adresse (dont 2 pour exclusion)

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES À EPERNAY



29 Ménages (+4)
Soit 59 personnes :
33 adultes-26 enfants

moyenne d'âge 34 ans
18% de 18/25 ans

45% personnes seules
41% familles monoparentales

Statut

28 droits communs
5 régularisés



Sur 16 adultes sortis :

A l'entrée

5 avaient un emploi

A la sortie

4 avaient un emploi

7 ont travaillé pendant leur séjour.



Sur 16 Adultes sortis :

A l'entrée

5 avaient un salaire

3 avaient le RSA

1 avait allocation chômage

7 étaient sans ressources

A la sortie

4 avaient un salaire

8 avaient le RSA

1 avait prestations familiales

3 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 14 ménages sortis :

A l'entrée

8 avaient des dettes (57%)

A la sortie

7 avaient des dettes (50%)

Les hébergements temporaires sont une étape du parcours d'insertion avant un accès direct au logement ou via un bail glissant ou une mesure d'accompagnement social lié au logement.

Nous disposons de 24 places réparties sur 16 appartements situés dans différents quartiers de la ville d'Épernay.

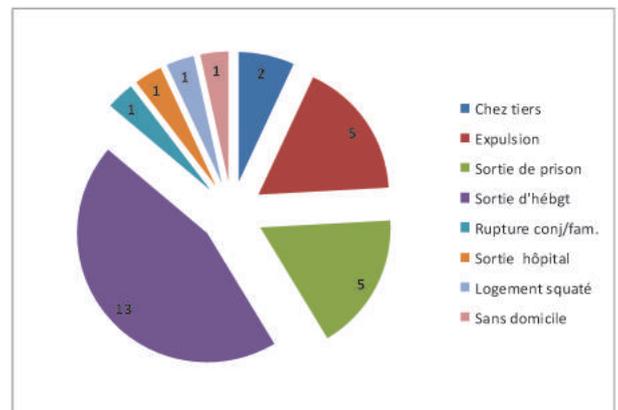
Parmi ces 12 appartements, 2 studios peuvent être mobilisés pour l'accueil de détenus dans le cadre d'un aménagement de peine.

Taux d'occupation
87 %



Motif de la demande d'hébergement : 29 ménages

45% sortaient d'un hébergement du club :
5 Hébgd d'Urgence
8 Hébgd d'Insertion autre



Durée moyenne de séjour

sur 14 ménages sortis : **204 nuitées**

Solutions de logement à la sortie

 : 14 ménages sortis

Sur 14 ménages sortis, 5 ménages soit 36% ont accédé au logement



2 retours en familles

2 chez tiers

2 levées d'érou d'aménagements de peine ont intégré le dispositif ALT classique

1 incarcération

1 exclusion

1 départ sans laisser d'adresse

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES À SÉZANNE



8 Ménages (+2)
Soit 9 personnes :
9 adultes-0 enfant

moyenne d'âge 42 ans
11% de 18/25 ans

87.5% personnes seules
12.5% couples

Statut

8 droits communs
1 réfugié



Sur 4 adultes sortis :

A l'entrée

1 avait un emploi
3 étaient sans emploi

A la sortie

3 avaient un emploi
1 était sans emploi



Sur 3 Adultes sortis :

A l'entrée

1 avait un salaire
1 avait le RSA
1 avait l'ATA*
1 avait l'ADA*

A la sortie

3 avaient un salaire
1 avait le RSA

*Allocation Temporaire d'Attente

* Allocation pour Demandeurs d'Asile

L'endettement

Sur 2 ménages sortis :

A l'entrée

1 avait une dette locative

A la sortie

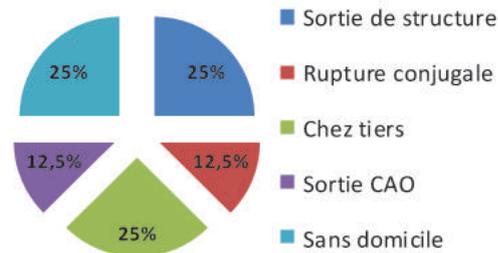
1 avait une dette locative



Motif de la demande d'hébergement : 8 ménages

Taux d'occupation

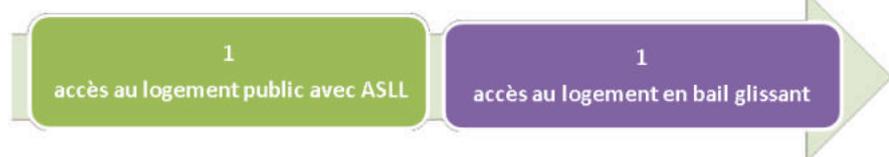
69%



Durée moyenne de séjour sur 4 ménages sortis : 234 nuitées

Solutions de logement à la sortie : 2 ménages sortis

Sur 4 ménages sortis, 2 ménages soit 50% ont accédé au logement



1 départ sans laisser d'adresse

1 décès

L'absence de transports en communs est une difficulté rencontrée sur le bassin sézannais.



5 Ménages (-1)
Soit 5 adultes

moyenne d'âge 33 ans
20% de 18/25 ans
5 hommes seuls

Statut
5 droits communs



Sur 4 adultes sortis :

A l'entrée
4 sans emploi
A la sortie
4 sans emploi

1 a travaillé pendant son séjour



Sur 4 adultes sortis :

A l'entrée
4 étaient sans ressources
A la sortie
2 avaient le RSA
1 avait l'AAH
1 était sans ressources

* Allocation Adulte Handicapé

L'endettement

Sur 4 ménages sortis :

A l'entrée
1 avait des dettes locative et autre
A la sortie
1 avait des dettes locative et autre

AMÉNAGEMENTS DE PEINES

Au cours de l'année 2009, une convention a été signée avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Centre-Est Dijon pour l'accueil de deux personnes dans le cadre d'un aménagement de peine.



Ce dispositif permet à une personne condamnée, d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire pour poursuivre une activité professionnelle, participer à une formation, un stage ou bien effectuer un travail temporaire en vue de son insertion sociale.

Ce dispositif dépend des services pénitenciers d'insertion et de probation. Ce sont eux qui au départ évoquent avec nos services les personnes pouvant bénéficier d'un aménagement de peine. Une première rencontre s'organise pour déterminer les modalités d'accueil de la personne. C'est le juge d'application des peines qui en dernier ressort décide de la mise en place de cette mesure et de sa temporalité.

Taux d'occupation

67%



Motif de la demande d'hébergement : 5 ménages

Tous les ménages sortaient d'incarcération pour bénéficier d'une fin de peine aménagée.

Durée moyenne de séjour sur 4 ménages sortis : 136 jours

L'aménagement de peine concerne uniquement les personnes condamnées dont la fin de peine n'excède pas un an.

Solution de logement à la levée d'écrou sur 4 ménages sortis

Aucun accès au logement.

2 ont basculé en appartement temporaire ALT classique

1 chez un tiers

1 retour en incarcération.



4 Ménages (-3)
Soit 11 personnes :
4 adultes-7 enfants

moyenne d'âge 28 ans
25% de 18/25 ans

Statut

3 droits communs
1 régularisé



Sur 2 adultes sortis :

A l'entrée

2 sans emploi

A la sortie

2 sans emploi

Aucun n'a travaillé pendant son séjour



Sur 2 adultes sortis :

A l'entrée

1 avait le RSA + PF*

1 était sans ressources

A la sortie

2 avaient le RSA +PF

*Prestations Familiales

L'endettement

Sur 2 ménages sortis :

A l'entrée

2 avaient des dettes dont 1 avait un dossier de surendettement

A la sortie

1 avait des dettes avec un dossier de surendettement

ACCUEIL MÈRE-ENFANT

Cet accueil concerne les femmes enceintes ou les parents isolés ayant au moins un enfant de moins de trois ans qui ont besoin d'un hébergement.

Le dispositif apporte un soutien matériel, une aide à la parentalité et un accompagnement sur certains aspects de la vie quotidienne.

Deux appartements de type 3 sont spécifiquement dédiés à l'accueil mère-enfant.

L'accueil mère-enfant est financé par le Conseil Départemental de la Marne et l'orientation des familles s'effectue uniquement par celui-ci. Toute admission fait l'objet d'une décision du Président du Conseil Départemental.



Taux d'occupation

96%



Motif de la demande d'hébergement : 4 ménages



- Sortie de structure
- Expulsions
- Chez tiers
- Logement squatté

Durée moyenne de séjour sur 2 ménages sortis : 373 jours

Solutions de logement à la sortie : 2 ménages sortis



2 ménages, soit 100%, ont accédé au logement autonome sans mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).



67 Ménages (+7)
Soit 67 adultes

moyenne d'âge 28 ans

46% de 18/25 ans

100% d'hommes seuls

Statut

Sur 32 adultes sortis :

A l'entrée

8 primo-arrivants
11 demandeurs d'asile
13 sous Dublin

A la sortie

12 réfugiés
3 régularisés
2 demandeurs d'asile
14 sous Dublin
1 débouté



6 adultes ont occupé un emploi durant leur séjour. L'insertion professionnelle est conditionnée à la régularisation administrative permettant d'occuper un emploi.



Sur 32 adultes sortis :

A l'entrée

27 étaient sans ressources
5 avaient l'ADA

A la sortie

2 étaient sans ressources
14 avaient l'ADA
1 avait l'ATA
11 avaient le RSA
4 avaient un salaire

L'endettement

Sur 32 ménages sortis :

A l'entrée

Aucun n'avait de dette

A la sortie

6 avaient une dette (transport)

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION - C.A.O

L'objectif principal de ce dispositif est de mettre en œuvre avec les orientations de politique publique, l'action d'accueil de migrants en situation irrégulière et venant de campements.

L'accompagnement social vise à proposer un suivi dans leurs formalités administratives dans le cadre de leur demande d'asile et à les intégrer dans la société française.



Nous disposons de deux formes d'organisation : en regroupé dans une même structure (20 places à Vitry le François) et en diffus; 8 places à Vitry le François, 5 à Sézanne, 2 à Fère Champenoise.

Sous Dublin

De plus en plus d'exilés qui demandent l'asile en France se voient opposer le règlement Dublin, qui les oblige à déposer leur dossier dans le premier pays européen où leurs empreintes ont été prises.

Répartition des ménages par territoire :

	SEZANNE 5 places			VITRY LE F. 28 places			FERE CHAMP. 2 places		
	Mén.	Pers.	dont enf.	Mén.	Pers.	dont enf.	Mén.	Pers.	dont enf.
	10	10	0	53	53	0	4	4	0
Taux d'occupation	94%			92%			91%		



Durée moyenne de séjour sur 32 ménages sortis : **431 nuitées**

Solution de logement à la sortie : sur 32 ménages sortis



7 départs pour une autre structure d'hébergement

2 départs chez un tiers

5 retours au pays « dubliné »

8 sont partis sans laisser d'adresse



2 Ménages (-3)

Soit 4 personnes :
3 adultes-1 enfant

moyenne d'âge 22.5 ans

1 personne seule
1 couple avec enfant

Statut

4 droits communs



Sur 1 adulte sorti :

A l'entrée

1 sans emploi

A la sortie

1 sans emploi



Sur 1 adulte sorti :

A l'entrée

1 était sans ressources

A la sortie

1 était sans ressources

L'endettement

Sur 1 ménage sorti :

A l'entrée

1 n'avait aucune dette

A la sortie

1 avait diverses dettes

PASS' LOGEMENT JEUNES

"Pass' logement jeunes" est un dispositif qui permet de prévenir les ruptures des parcours d'hébergements et de sécuriser l'accès au logement des 18-25 ans en errance.

Les baux de 2 studios ont été signés le 29/06/2016 et les premières entrées ont eu lieu en juillet 2016.

Le projet s'appuie sur un renversement des pratiques: Adaptation de la structure aux besoins du jeune et non une adaptation du jeune à la structure et au cadre posé.

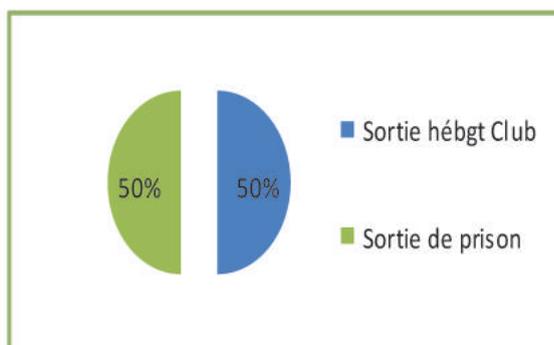
Accompagnement social non obligatoire, déploiement à la demande, à la carte. Accueil à bas seuil d'exigence: Uniquement la signature d'une charte de bon locataire et d'un EDL. Le jeune choisit son logement: La localisation, choix du mobilier

Le temps dont a besoin le jeune pour construire son projet d'insertion conditionnera le temps de l'accompagnement.

Critères des jeunes : jeunes de 18 à 25 ans, seuls ou en couple, originaires du bassin sparnacien, sortant d'établissements spécialisés (PJJ, ASE, IME), sans solution d'hébergement, ne trouvant pas leur place dans les structures d'hébergement ou ayant fréquenté déjà une structure d'hébergement ou ayant eu un parcours locatif.



Motif de la demande d'hébergement : 2 ménages



Durée moyenne de séjour sur 1 ménage sorti : **541 nuitées**

Solutions de logement à la sortie : 1 ménage sorti

1 retour famille.



BAUX GLISSANTS

53 Ménages (+33)

Soit 96 personnes :
66 adultes-30 enfants

51 mesures exercées

moyenne d'âge 33 ans

57% de personnes seules
43% de familles dont 32%
sont monoparentales

Statut

48 droits communs
18 régularisés



Sur 63 adultes :
En début de mesure
16 avaient un emploi
35 étaient sans emploi



Sur 63 adultes :
En début de mesure
16 avaient un salaire
27 avaient le RSA
6 avaient les prestations
familiales
6 avaient le Pôle emploi
2 percevaient l'AAH
1 avait les indemnités jour-
nalières
5 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 51 ménages :
En début de mesure
13 n'avaient aucune dette
38 avaient diverses dettes
dont 27 dossiers de suren-
dettement

Le bail glissant est un dispositif d'intermédiation locative destiné aux personnes avec ou sans dette de loyer, rencontrant des difficultés de gestion et ayant besoin d'un soutien éducatif.

Il s'agit d'une médiation qui consiste à favoriser la relation entre un propriétaire bailleur et un locataire. Le logement est loué par le Club de Prévention, qui sous-loue à une famille. Le bail glissant sécurise la personne mais rassure aussi l'organisme logeur en raison du suivi et du soutien qu'elle continue d'obtenir de la part de l'équipe éducative. Lorsque la mesure est terminée, le bail glisse du nom du Club au nom de la personne ou famille qui garde ainsi son logement et devient locataire en titre.

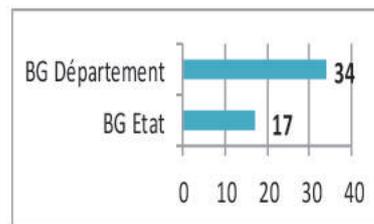


Le bail glissant est toujours couplé d'une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement.

Répartition par territoire :

EPERNAY		SEZANNE		VITRY	
Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.
41	77	7	14	5	5

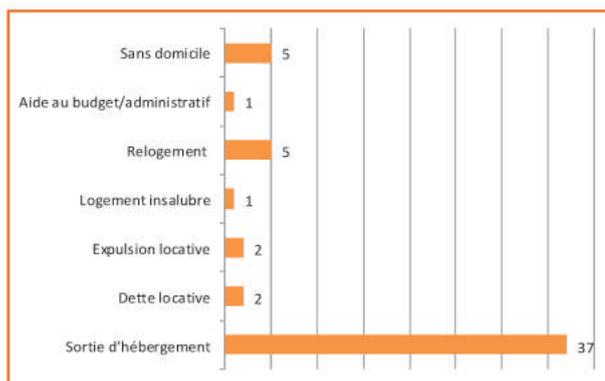
Répartition par dispositif :



Les baux glissants Etat ont débuté en juillet 2017



Motif du bail glissant : 53 ménages



70% des ménages
sortaient d'un hê-
bergement du Club
de Prévention

⇒ 2 annulations de mesure car les ménages n'ont pas accédé au logement.

⇒ 4 baux ont été rompus :

2 pour problèmes de voisinage, avec le bailleur et casse dans le logement.

1 pour impayés de loyer, retour en hébergement.

1 pour retour chez le conjoint.



69 Ménages

Soit 153 personnes :
91 adultes-62 enfants

9 ASLL annulés soit
61 ASLL exercés

moyenne d'âge 35 ans
19% de 18/25 ans

45% de personnes seules
55% de familles (dont 23%
sont monoparentales)

Statut

77 droits communs
14 régularisés



Sur 82 adultes :

A l'entrée

23 avaient un emploi
59 étaient sans emploi



Sur 82 adultes :

A l'entrée

71 avaient des ressources
11 étaient sans ressources

L'endettement

Sur 30 ménages sortis :

A l'entrée

17 avaient diverses dettes
dont 3 dossiers de surendettement
13 n'avaient aucune dette

A la sortie

18 avaient diverses dettes
dont 4 dossiers de surendettement
12 n'avaient aucune dette

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

Les mesures d'accompagnement social lié au logement interviennent dans le cadre d'un accès ou du maintien dans le logement. Les personnes sont locataires de leur logement. L'Accompagnement Social Lié au Logement a pour objectif de favoriser l'insertion par le logement des ménages en difficulté relevant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Les mesures sont individualisées, personnalisées, modulables mais limitées dans le temps. La finalité de la mesure est un maintien durable dans le logement. Le service développe un dispositif d'intermédiation locative avec deux entrées possibles :



ASLL faisant suite à une sortie d'un hébergement en interne

ASLL exercé suite à une demande d'un prescripteur extérieur

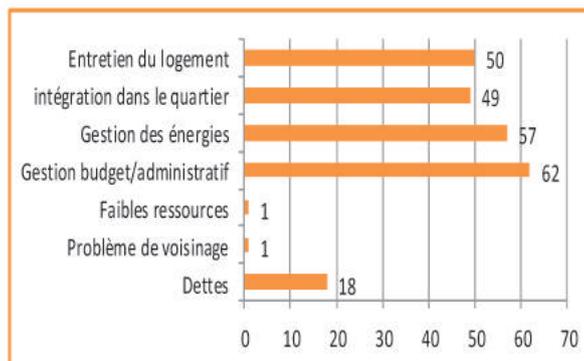
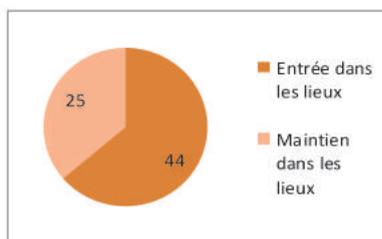
Répartition des ménages par territoire :

EPERNAY			SEZANNE			VITRY LE FRANCOIS		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
34	84	36	24	54	23	3	3	0



Motif de la demande d'ASLL : 69 ménages

Difficultés rencontrées par les ménages :





21 ménages (-3)

Soit 21 personnes :
16 hommes-5 femmes

moyenne d'âge 53 ans
0% de 18/25 ans
Le plus jeune a 36 ans
Le plus âgé a 75 ans

Statut

100 % de droits communs

Protection judiciaire

Sur 21 adultes, 14, soit
67% ont une mesure de
protection :

11 curatelles renforcées
1 curatelle
2 tutelles



Sur 21 adultes, seul un
adulte occupe un emploi
(CDI)



Sur 21 adultes :

1 a un salaire
7 ont le RSA
1 pensions d'invalidité
3 ont l'allocation chômage
8 ont l'AAH
1 a une retraite

L'endettement

Sur 21 adultes
33% ont des dettes :
5 dettes locatives
5 autres dettes
2 dossiers de surendette-
ment
14 n'ont aucune dette

PENSION DE FAMILLE

« La Cité »

La pension de famille « est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoires et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni du logement autonome. »



Nous disposons de 25 places réparties dans 14 studios et 6 T2.

Taux d'occupation
80 %



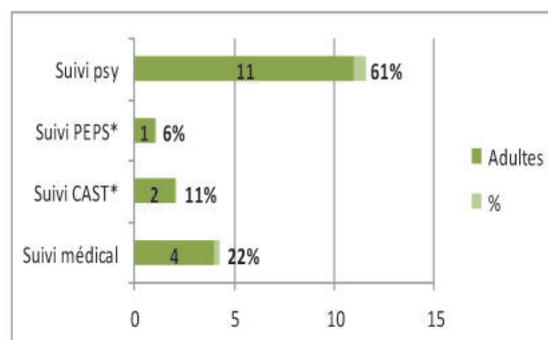
Au niveau de la santé :

Le public de la pension de famille est en partie vieillissant et l'aspect santé est prédominant. La moitié des résidents est suivie pour des troubles psychologiques ou psychiatriques.

100 % des résidents ont un médecin traitant

* Centre d'Aide et de Soins pour les Toxicomanes

* Plate-forme d'Éducation et de Prévention pour la Santé



Solutions de logement à la sortie : 1 adulte sorti

1 accès en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Les MAS proposent un hébergement permanent à tout adulte handicapé gravement dépendant

Durée moyenne de séjour sur 1 adulte sorti : **3086 nuitées soit 8 ans 1/2.**



64 ménages suivis (+16)
Soit 130 personnes :
 81 adultes-49 enfants

66 ménages orientés
 2 ménages non rencontrés (logement inoccupé)

Moyenne d'âge : 37 ans
 14% de 18/25 ans

52% personnes seules
 48% de familles dont 21% monoparentales

300 visites à domiciles
 tentées pour entrer en contact



Sur 35 ménages sortis :

A l'entrée

17 avaient un emploi
 2 étaient en formation
 16 étaient sans emploi

A la sortie

21 avaient un emploi
 2 étaient en formation
 12 étaient sans emploi



36 ménages en contentieux
30 ménages en précontentieux

Tous les ménages sont endettés :

9 dossiers de surendettement déposés

5 signatures du protocole Borloo

60% des ménages ont repris significativement le paiement du loyer (plus de 3 mois successifs)

APRIL ÉPERNAY

Accompagnement et Prévention par l'Insertion pour le Logement

APRIL est un dispositif de lutte contre les expulsions qui permet d'accompagner et de sécuriser les parcours des locataires en difficulté avec leur logement.

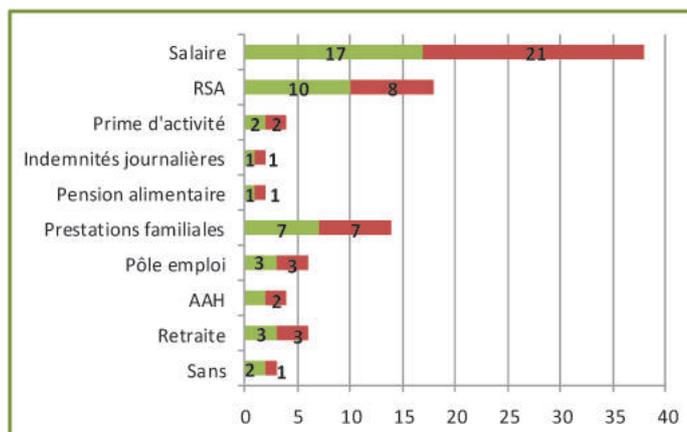
Ce projet s'articule autour de deux axes :

- * Un accompagnement social « précontentieux »,
- * La mise en place d'une intermédiation locative et d'un accompagnement social après la résiliation du bail.



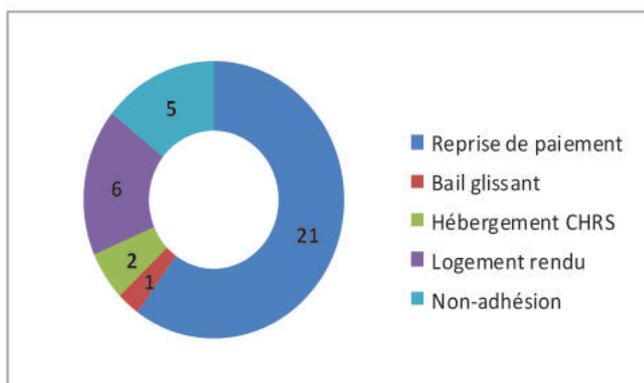
Plurial Novilia, partenaire historique, et le Club de Prévention travaillent de concert dans le champ du logement social et de l'hébergement. Cette action sur la prévention des expulsions repose sur la mutualisation de leurs compétences dans le domaine de l'accompagnement social et du logement pour éviter, suite à l'expulsion, les séjours dans les dispositifs d'hébergement et permettre aux locataires le maintien dans le logement.

Les ressources des adultes à l'entrée sur le dispositif : 81 adultes



Ressources cumulées

Situation des ménages en fin d'accompagnement : 35 ménages sortis du dispositif



L'application actuelle du protocole de cohésion sociale sur 5 ans maximum met en difficultés les familles.
 Pour 9 d'entre elles, un nouveau positionnement sur APRIL a été nécessaire .



APRIL REIMS

DE SEPTEMBRE 2017 A SEPTEMBRE 2018

98 ménages suivis
Soit 274 personnes :
119 adultes-155 enfants

137 ménages orientés dont :
36 ne relevaient pas du dispositif
3 n'ont pas été rencontrés (logement inoccupé)

15% de + 56 ans
16% de 46/55 ans
28% de 36/45 ans
31% de 26/35 ans
10% de 18/25 ans

53% de familles dont
32% monoparentales
47% personnes seules

367 visites à domiciles
tentées pour entrer en contact, soit 97% de ménages rencontrés

Durée moyenne de l'accompagnement : 6 mois



55 ménages en contentieux (+ de 3 mois de dettes)

43 ménages en précontentieux (- de 3 mois de dettes, procédure judiciaire non entamée)

3 dossiers de surendettement déposés

43 ménages ont repris significativement le paiement du loyer (plus de 3 mois successifs)
11 reprises partielles ou irrégulières

Face à un constat de territoire préoccupant, les trois bailleurs sociaux rémois, Plurial Novilia, le Foyer Rémois et Reims Habitat ont souhaité expérimenter le projet APRIL, déjà en place sur le secteur sparnacien, sur le quartier Croix Rouge à Reims. Nous avons ainsi répondu à l'appel à projet « 10000 logements accompagnés » et avons obtenu un avis favorable. Le dispositif a débuté en septembre 2017. 2 éducateurs ont été recrutés pour ce projet et leur lieu de travail est situé au cœur de ce quartier.

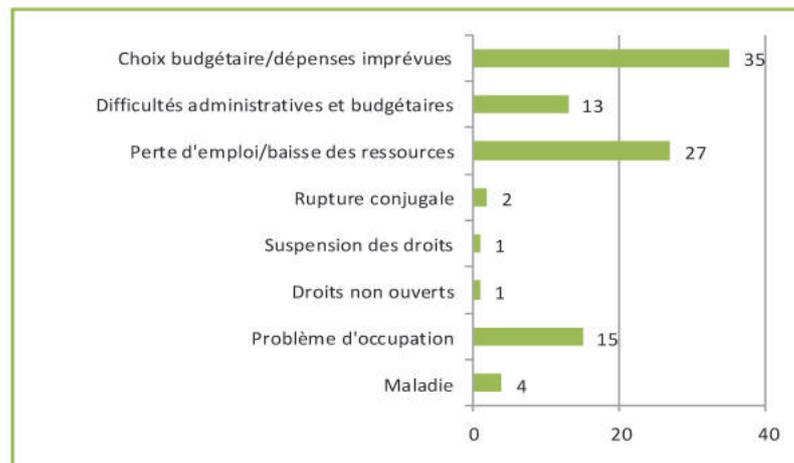


Caractéristiques des publics cibles :

Les locataires en situation d'impayés de loyer,
Les locataires pour lesquels ni les bailleurs ni les partenaires sociaux n'ont pu entrer en contact,
Les locataires dont le comportement génère des troubles de voisinage,
Les locataires pour lesquels un défaut d'entretien du logement ou d'hygiène aura pu être constaté.

- ⇒ Intervention auprès de locataires en grande paupérisation et très marginalisés.
- ⇒ Une action auprès des familles qui doit tenir compte d'un climat de délinquance.

Éléments principaux de contentieux et de précontentieux sur 98 ménages



A la différence d'Épernay, l'impayé de loyer n'est pas le seul motif d'orientation sur le quartier Croix-Rouge.

Les grands domaines d'intervention :

⇒ **Travail budgétaire** : Prioriser le paiement du loyer, soutenir le budget, état des lieux des dettes, dépôt du dossier de surendettement.

⇒ **Ouverture des droits** : Le soutien budgétaire passe en premier lieu par l'accès aux droits.

⇒ **Travail dans le logement** : Occupation, économie d'énergie, droits et devoirs du locataire, souscription à l'assurance habitation, Hygiène, gestion des nuisances.

Relais et orientation / un accompagnement gradué qui vise l'autonomie des familles et permet le retour vers les dispositifs de droits communs (CCAS, CSD, CAF...).



PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES - Conseil de Vie Sociale

Le C.V.S, ce sont 14 personnes impliquées :

- 7 personnes hébergées élues
- 5 professionnels dont le directeur ou l'adjointe
- 1 service civique



1 Groupes d'expression
50 participants

1 réunion du CVS

Conseil National et Régional des Personnes Accompagnées (CRPA – CNPA) :

8 comité de pilotage à Reims
3 rencontres régionales
3 réunions CNPA à Paris

les actions menées par le CVS visent à la participation des personnes accompagnées par le pôle « Hébergement et Insertion par le Logement » et s'organisent autour de 3 objectifs :

- ⇒ amélioration du service,
- ⇒ connaissance des droits des personnes et des politiques publiques,
- ⇒ Sorties et convivialité.



Des loisirs et de la convivialité :



Participation à l'organisation de la fête de quartier et tenue d'un stand,

Participation à la brocante sur le quartier Bernon,

Jury des balcons les mieux décorés pour Noël,

Participation au Téléthon en collectant l'argent provenant des actions menées avec la Maison Pour Tous (vente de gâteaux, crêpes, concert) pour un total de 722 €,

Aide à la collecte nationale de denrées alimentaires,

La brocante de Bernon

Participation à la préparation du buffet de l'assemblée générale 2017 en juin 2018,

Préparation des sandwiches avec le conseil citoyen lors des vendanges partagées,

Soirée de Noël au bénéfice des personnes accompagnées; repas, cadeaux et animations diverses - 170 participants



Préparatif pour la soirée de Noël



Préparation du stand pour le téléthon



135 apprenants

34 bénévoles (-8)

encadrés par une professionnelle en Français Langue Etrangère



69 heures d'immersion dans la langue française soit :

⇒ **58 heures de Français Langue Etrangère**

⇒ **11 heures de Français Langue d'Intégration**



82 apprenants ont fait les vendanges

(hors vendanges partagées)

20 ont fait le palissage

2 CDI signés

11 sorties citoyennes et culturelles :

1 à la Mairie

1 à la poste

1 chez les pompiers

3 à Aulnay/Marne pour cueillette de fruits et légumes.

1 visite du musée des beaux arts à Reims

1 visite de la cathédrale de Reims

1 visite de l'avenue de Champagne soirée blanche du 14/07/18

1 sortie canoë Kayak

1 sortie plage sur la Seine

1 sortie plage sur la Seine

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Les ateliers sociolinguistiques sont à destination des publics migrants statutaires. Dans la démarche, l'objet des apprentissages n'est plus centré sur la langue. La maîtrise du français devient le moyen de s'intégrer dans la société et d'être autonome dans sa vie quotidienne. Il s'agit de faire comprendre à l'exilé le rôle social attendu de lui en tant qu'usager des différents espaces sociaux en France (mairie, poste, école, musée, transports en commun...).



Les ateliers basent toutes leurs pratiques sur l'apprentissage de la citoyenneté en offrant aux exilés des outils qui développent leur autonomie sur leur territoire.

Répartition par territoire :

Territoires	Nombre d'apprenants	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures FLE	Nombre d'heures FLI
Epernay	90	15	18	8
Vitry le F	20	3	6	
Sézanne	15	6	26	
Fère Champ	10	10	8	3



Faire sa déclaration à Pôle emploi

Ateliers Français Langue d'Intégration : Faute de salles disponibles, les cours d'initiation au code de la route et de théâtre n'ont pu se faire en 2018. Par contre, les cours d'informatique ont pu permettre un travail sur l'insertion professionnelle ; faire son CV, se déclarer à pôle emploi, regarder les annonces d'emploi et y répondre...

58 heures de cours de Français Langue Etrangère comme l'an passé malgré 8 bénévoles en moins.



Cueillette des fruits et légumes à Aulnay/Marne

RESSOURCES HUMAINES

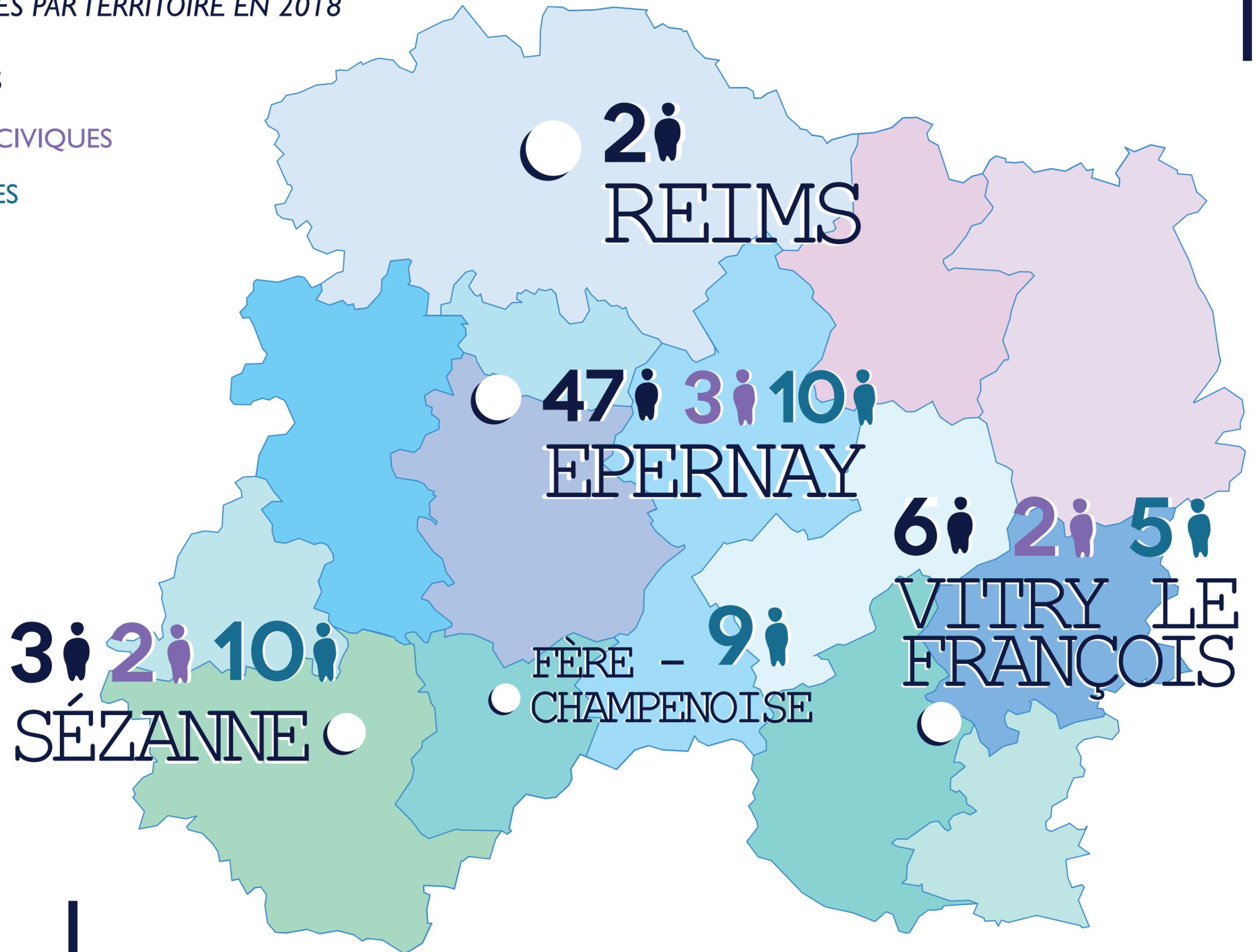


RÉPARTITION DES EMPLOYÉS, DES SERVICES CIVIQUES
ET DES BÉNÉVOLES PAR TERRITOIRE EN 2018

58  EMPLOYÉS

7  SERVICES CIVIQUES

34  BÉNÉVOLES



CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 18 administrateurs
PRÉSIDENTE : Marie-Line CANADA

Directeur
Mathieu PICARD

Directrice Adjointe
Corinne VALLARD

**Service
Prévention
Spécialisée**

Chef de service
Jean-Xavier COUROT

**Équipe
Éducative**

Éducateur Spécialisé
Abderraouf
BEN EL KHAILIA

Éducatrice Spécialisée
Sanna
EL HATTAR

Éducateur Spécialisé
Florent
LANNOY

Éducatrice Spécialisée
Élodie
SIGNEZ

**Soutien à
la scolarité**

Éducatrice Spécialisée
Marion
COLOMBI

**Chantier
Éducatif**

Moniteur d'Atelier
Thiénot
FOUCHART

Navette

Conductrice
Manon
COQUEL

**Ateliers
Sociaux
Linguistiques**

Coordinatrice
Laurence
PETIT

**Prévention
de la
radicalisation**

Responsable EMI
Oussama
BEN EL KHATTAB

**Fonctions
Supports**

Administratif

Assistante de Direction
Christelle JACQUET

Assistant de Communication
Gaël
BATONNET

Assistante Administrative
Jessica
BRUN

Assistante Administrative
Mélanie
LEVAIRE

Agente d'Accueil
Haby
SECK

Comptabilité

Comptable
Aude PARISOT

Aide Comptable
Delphine
LEVEQUE

Aide Comptable
Kelly
RYGUSIK

**Pôle
Hébergement
Insertion par le logement**

**Service
Hébergement**

Cheffe de Service
Florence LAMBERT

**Service
Technique**

Intendante
Laëtitia
BILLON

Agent de Maintenance
Christophe
GEOFFROY

Agente d'Entretien
Sylvie
JOUART

Agent de Maintenance
Jerzy
OMELANSKI

Agente d'Entretien
Fatima
VERON

**Maison
Accueil
Temporaire**

Maitresse de Maison
Sophie
DEGRAVE

Surveillante de Nuit
Valérie
GUE

Surveillant de Nuit
Alexandre
MOREIRA

Maitresse de Maison
Christine
TUFFIN

**Équipe
Éducative**

Monitrice Éducatrice
Anne-Marie
BARADON

Éducatrice Spécialisée
Séverine
COMMAUX

Éducatrice Spécialisée
Estelle
JAMET

Éducatrice Spécialisée
Majida
K'CHOUA

Éducateur Spécialisé
Hervé
MARTINIE

Éducatrice Spécialisée
Margaux
ZIMOUCHE

**Service
Logement**

Chef de Service

Epernay

Éducatrice Spécialisée
Audrey
FORGET

Éducatrice Spécialisée
Christel
GERMAIN

Coordinatrice APRIL
Marlène
JÉRÔME

Éducateur Spécialisé
Olivier
LABSAOUI

Éducatrice Spécialisée
Anaïs
MAILLARD

**Pension
de Famille**

Auxiliaire de Vie
Alexie
DEL BURGO

Veilleuse de Nuit
Sandie
DUTERNE

Maître de Maison
Hervé
OUY

Veilleur de Nuit
Kamel
VERON

**APRIL
Reims**

Éducatrice Spécialisée
Auréli
GOUNET

Éducateur Spécialisé
Théo
POINTILLARD

Sézanne

Éducatrice Spécialisée
Meigan
COLLOBERT

Coordinateur
Yann
DEICHELBOHRER

**Vitry le
François**

Éducateur
stagiaire
Théau
BIENTZ

Veilleur de Nuit
Jérôme
CHAUDEL

Éducatrice Spécialisée
Anaïs
DEBUYST

Coordinatrice du CAO
Shirley
IPAS

Veilleur de Nuit
Alexandre
SAINTE-ROSE

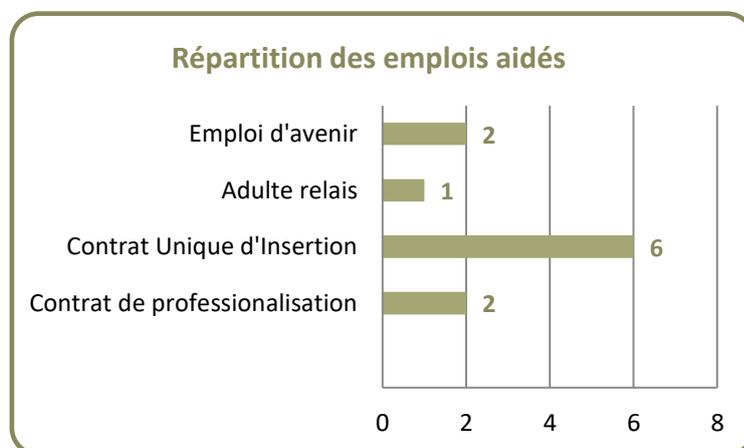
BILAN SOCIAL DU PERSONNEL

I - LE PERSONNEL : STATUT ET EFFECTIF

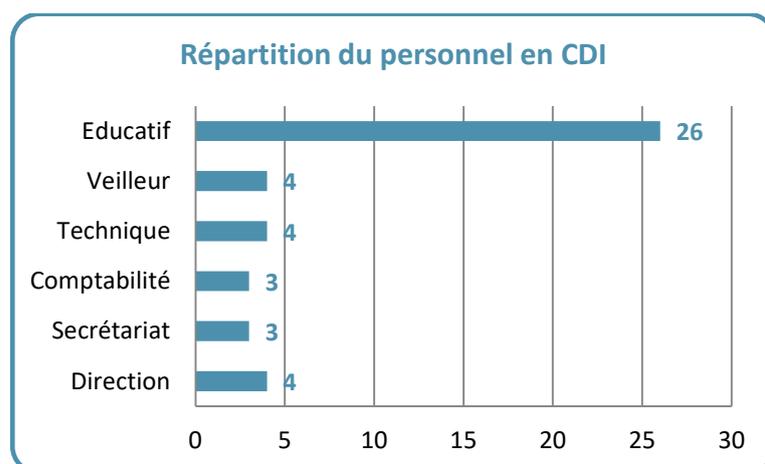
Effectif du personnel présent au 31/12/2018

	CDD	CDI	Dont contrat aidé	Total	%
Direction		4		4	6.90%
Comptabilité		3		3	5,18%
Secrétariat	2	3	3	5	8.62%
Technique	1	4	1	5	8.62%
Educatif	8	26	4	34	58,62%
Veilleurs	2	4	2	6	10.34%
Chauffeur	1		1	1	1.72%
TOTAL	14	44	11	58	100,00%

Répartition des emplois aidés : 11 emplois aidés



Répartition du personnel en CDI : 44 CDI



Répartition de l'effectif par pôle et par sexe :

	Hommes	Femmes	Total
Direction	2	2	4
Administration	1	4	5
Comptabilité		3	3
Technique	2	3	5
Educatif	11	23	34
Veilleurs	4	2	6
Chauffeur		1	1
TOTAL	20	38	58

Répartition de l'effectif par sexe et par âge :

2016	- 25 ans	26/30	31/35	36/40	41/45	46/50	51/55	56/60	61/65	TOTAL
Homme	3	4	2	2	3	3	1	3	2	23
Femme	8	5	2	5	4	4	5	1	1	35
TOTAL	11	9	4	7	7	7	6	4	3	58

Répartition de l'effectif par pôle et par tranche d'âge :

2016	- 25 ans	26/30	31/35	36/40	41/45	46/50	51/55	56/60	61/65	TOTAL
Direction					2	2				4
Secrétariat	2	1	1			1				5
Comptabilité	1				2					3
Technique				1		2			2	5
Educatif	7	5	3	6	3	1	5	3	1	34
Veilleurs	1	2				1	1	1		6
Chauffeur		1								1
TOTAL	11	9	4	7	7	7	6	4	3	58

Départs des CDI sur 3 années :

	Démission	Licenciement	Rupture conventionnelle	Retraite	Décès	TOTAL
2016						0
2017	1	1	3	1		6
2018	1		5			6

Départs des emplois aidés sur 2018 :

	Démission	Licenciement	Fin de contrat	Abandon de poste
TOTAL	1			

« Turnover » des CDI sur 3 années

	2018		2017		2016	
	Départs de CDI	Turnover CDI	Départs de CDI	Turnover CDI	Départs de CDI	Turnover CDI
Direction		0%		0 %		0
Secrétariat		0%	3	5.77 %		0 %
Technique		0%	1	1.92 %		0 %
Educatif	6	10.34%	1	1.92%		0%
Veilleur		0%	1	1.92 %		0 %
Total	6	10.34%	6	11.53%	0	0

ETP	2018	2017	2016
	56	50	44

* Très faible moins de 5%

Faible de 5 à 10%

Moyen : de 10 à 15%

Elevé de 15 à 20%

Très Elevé : au-delà de 20%

Entrées et départs des CDD
(dont emploi aidé) :

Nombre d'entrées		%
Direction		
Secrétariat	1	8.33%
Comptabilité		
Éducatif	9	75 %
Technique	1	8.33%
Veilleurs		
Chauffeur	1	8.33%
Total	12	100%

Nombre de départs		%
Direction		
Secrétariat		
Comptabilité		
Educatif	4	57.14%
Technique	1	14.28%
Veilleurs	1	14.28%
Chauffeur	1	14.28%
Total	7	100%

Les CDD de remplacements des veilleurs de nuit, n'ont pas été ajoutés ; ils entrent et sortent chaque mois.

Motif de départ des CDD :

	Démission	Licenciement	Fin contrat	Abandon poste
TOTAL	3		4	0

Nombre de CDD présents au 31/12/2018

Nombre de CDD présents au 31/12/2018	
Direction	
Administration	2
Comptabilité	
Éducatif	7
Technique	1
Veilleurs	2
Chauffeur	1
TOTAL	13

Répartition des CDI par pôle et par ancienneté dans la structure

	- 1 an	1/5	5/10	10/15	15/20	20/25
Direction			1		3	
Secrétariat	3	1				1
Comptabilité	1		2			
Technique	1	1		1	1	1
Educatif	12	12	5	2	2	1
Veilleurs	2	1	2	1	1	
TOTAL	19	15	10	4	7	3

Niveau de qualification du personnel en CDI et en contrat aidé

Effectif présent au 31/12/2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Direction	1	3				
Secrétariat			2	3		
Comptabilité			2	1		
Technique				2	1	2
Educatif			27	5	1	1
Chauffeur					1	
Veilleurs					4	2
TOTAL	1	3	31	11	7	5

II – DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Travailleurs handicapés présents au 31/12/2018 :

	Total	%
Direction		
Secrétariat/comptabilité	1	2%
Technique		
Veilleurs	0.8	2%
Educatif		
TOTAL	1.8	4%

Le taux de travailleurs handicapés doit être égal à moins 6 %

Effectif total des salariés en Equivalent Temps Plein et temps partiel au 31/12/2018 :

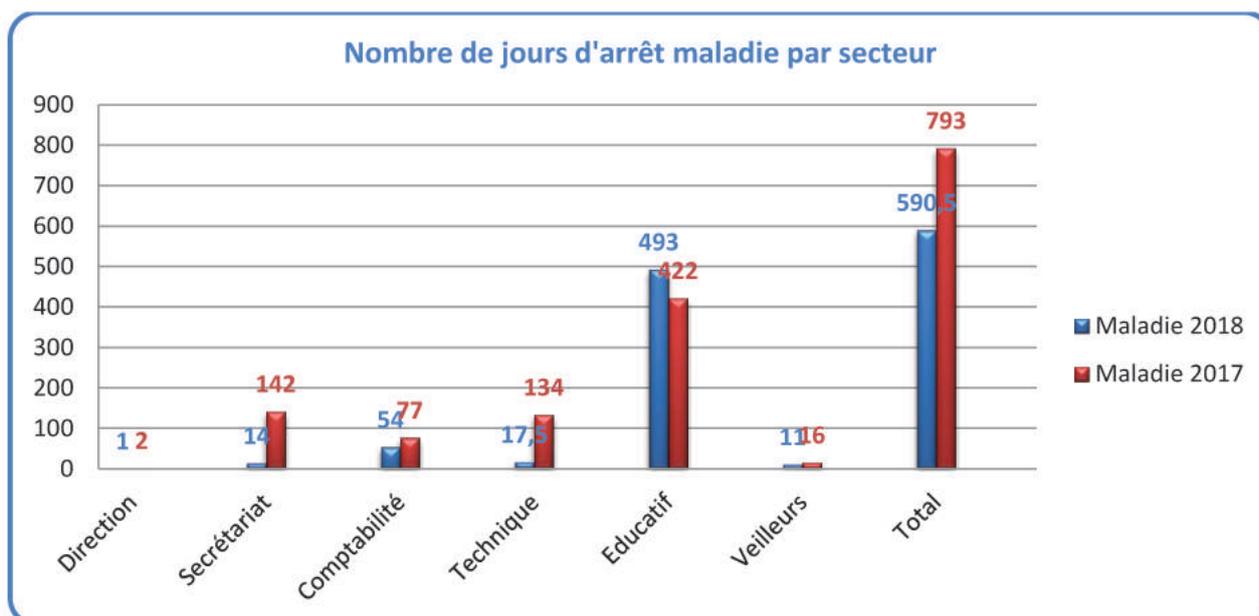
Contrats temps partiel	7
Contrat temps plein	49

	Contrat temps partiel	Contrat temps plein	TOTAL
Direction		4	4
Administration		5	5
Comptabilité		3	3
Technique	0.8	3	3.8
Educatif	1.51	32	33.4
Chauffeur		1	1
Veilleurs	1.6	4	5,6
TOTAL	3.91	52	55.8

III – ABSENTEÏSME

Suivi du nombre de jours d'absence en 2017 :

	Maladie 2017	Maladie 2018	Accident travail 2018	Maternité 2017	Maternité 2018	Congé parental 2017	Congé parental 2018	Absence Injustifiée 2017	Absence Injustifiée 2018
Direction	2	1							
Secrétariat	142	14						24	
Comptabilité	77	54							
Technique	134	17.5	52	106				58	
Educatif	422	493		182				9	3.5
Veilleurs	16	11							
TOTAL	793	590	52	288	0	0	0	91	3.5



IV – LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nombre d'heures de formation en 2018 : 1050 heures (648.5 heures en 2017)

	Direction	Secrétariat	Comptabilité	Technique	Veilleurs	Educatif
Formation qualifiante Educateur spécialisé						353
Diplôme universitaire Emprise sectaire						165
WEB DESIGNER		420				
Manager de proximité						56
Formation radicalisation						21
Distance professionnelle dans le travail						7
Nuit en institution					14	
Troubles psychologiques						7
Formation maitre apprentissage						7
Total	0	420	0	0	14	616

Nombre de participants par formation en 2018

	Direction	Secrétariat	Comptabilité	Technique	Veilleurs	Educatif
Formation qualifiante Educateur spécialisé						1
Diplôme universitaire Emprise sectaire						1
WEB DESIGNER		1				
Manager de proximité						2
Formation radicalisation		2				15
Distance professionnelle dans le travail						1
Nuit en institution					1	
Troubles psychologiques						1
Formation maitre apprentissage						1
TOTAL	0	3	0	0	1	22



REVUE DE PRESSE



EMPLOI

VENDANGEURS HIER, TRAVAILLEURS AUJOURD'HUI

ÉPERNAY Le club de prévention avait emmené une quarantaine de personnes éloignées de l'emploi faire les vendanges partagées. Près de quatre mois après, le bilan est plus que positif.

47

PARTICIPANTS

Sur les 41 personnes sélectionnées pour participer à ces vendanges partagées, six ont abandonné dont deux parce qu'elles ont trouvé un contrat plus intéressant chez un autre vigneron. Les autres n'ont pu poursuivre leur expérience pour des raisons de santé ou d'ordre familial. Six candidats sur liste d'attente ont su répondre présent au pied levé.

260

PERSONNES INVITÉES

Le club de prévention qui a monté et lancé le projet a d'abord identifié les personnes qui pouvaient être intéressées. Près de 260 invitations ont été envoyées « à un public éloigné de l'emploi » par manque de famille ou de déplacement... Les profils les plus motivés ont rejoint le projet : 18 femmes et 29 hommes, âgés entre 18 et 60 ans dont 16 étaient sans ressources. La plupart résident à Épernay. Le club de prévention a levé tous les obstacles pour leur permettre de vendanger.



Cette expérience a permis à de nombreuses personnes de retrouver le monde du travail et d'y prendre goût. Photo club de prévention d'épernay

127 000

KG DE RAISIN RAMASSÉ

Les participants à ces premières vendanges partagées n'étaient pas engagés pour découvrir le vignoble mais bien pour ramasser le raisin. Avec 127 000 kg de grappes coupées en douze jours par une quarantaine de personnes, « le rendement est satisfaisant », affirme le chef de service Jean-Xavier Courot, avant de sortir l'argument irréfutable « les deux maisons de champagne sont partantes pour l'année prochaine. »

18

PARENTALES ET AUTANT D'ENCADRANTS

Le projet de vendanges partagées a été soutenu par de nombreux partenaires. Ville, Département, Région, pôle emploi, mission locale, CCAS, clubs services, MSA, banques, le syndicat général des vignerons et surtout deux maisons de champagne. Motêt & Chandon et le champagne Veuve Fourny & Fils ont accueilli sur leur domaine les deux équipes de vendangeurs. Dans les vignes, ils étaient encadrés par 18 agents du Club de prévention.

10

ENFANTS EN GARDE

La difficulté d'un foyer monoparental est de pouvoir faire garder ses enfants en dehors des heures d'école. C'est pour lever cet obstacle à l'emploi que la ville d'Épernay a ouvert gratuitement son accueil périscolaire aux enfants des vendangeurs dès le matin à 7 heures. Le Club de prévention a organisé un centre loisirs pour les week-ends de travail.

UN OUTIL DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI

Le bilan de la première édition des vendanges partagées lancées en septembre 2017 par le Club de prévention, a semble-t-il convaincu la nouvelle sous-préfecte d'Épernay Odile Bureau, puisqu'elle a conclu la réunion par un encourageant « continuons ! ». De quoi satisfaire son chef de service Jean-Xavier Courot, qui avait réussi à réunir autour de ce projet, 18 partenaires dont 2 Maisons de champagne. Rappelons que le dispositif avait pour but de « proposer à un public éloigné de l'emploi la possibilité d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique orchestrée par les partenaires comme le déplacement sur site, l'alimentation, l'encadrement et la garde d'enfants, etc. »

À la grande surprise du porteur de projet, les personnes sans emploi ont relevé le défi avec brio et près de 127 000 kg récoltés, le dispositif ne s'est pas éteint à la fin des vendanges mais se poursuit avec la mise en place d'un comité de surveillance. « L'idée est de suivre ces 47 personnes dans leur insertion professionnelle. Nous sommes restés sur la dynamique des vendanges », compte Jean-Xavier Courot. Le retour positif n'est pas seulement institutionnel, les vendangeurs eux-mêmes ont repris confiance en leurs capacités à travailler, et ont retrouvé une vie sociale au sein d'un groupe. Elodie Lamande, jeune mère au foyer de 26 ans, se rappelle « l'esprit d'équipe, la bonne ambiance et le bon encadrement » malgré le travail physique. « Ça nous a donné l'envie de travailler ! ». Depuis cette expérience, la jeune maman est inscrite à pôle emploi et passe des entretiens pour être agent dentier pendant le temps scolaire. ■ ISABEL DE SILVA

14

PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

À l'occasion de ces vendanges partagées, 14 personnes ont connu leur première expérience professionnelle et ont reçu leur premier bulletin de paie. Trois mois après, le Club de prévention continue de suivre les participants. Sur les 47 personnes : 4 personnes ont trouvé un emploi, 5 sont positionnées pour faire des formations, 6 ont repris leurs études, 7 devaient sous peu intégrer un chantier d'insertion ou éducatif...



© CHRISTOPHE MANQUILLET

VENDANGES PARTAGÉES POUR RENOUER AVEC L'EMPLOI

Permettre aux personnes en grande difficulté de retrouver le chemin de l'emploi grâce au travail de la vigne, c'est le projet des « Vendanges partagées » initié par le Club de Prévention d'Épernay et soutenu notamment par le Conseil départemental. Orientés par Pôle Emploi, la Mission Locale ou le Département, les participants pourront retrouver ou redécouvrir la vie professionnelle et ses bienfaits : un salaire bien sûr, mais aussi la convivialité du travail en équipe, la solidarité, la confiance et une nouvelle expérience professionnelle. L'association a lancé il y a un an, cette action inédite qui a connu un franc succès. Renouvelées pour 2018, « les Vendanges partagées » permettront, grâce à l'accompagnement et l'encadrement mis en place, de faire naître des vocations et peut-être de susciter des embauches dans le domaine de la vigne. ●



© DÉPARTEMENT DE LA MARNE

Agir pour prévenir les expulsions, une mission d'intérêt général

Éviter la violence de l'expulsion chaque fois que c'est possible : tel est l'objectif du dispositif APRIL (Accompagnement et Prévention par l'Insertion pour le Logement) expérimenté, depuis 2014 à Épernay et depuis 2017 à Reims, par les équipes du Club de Prévention d'Épernay. Tour d'horizon d'une approche qui permet de renouer un dialogue social essentiel.

Pourquoi un dispositif spécifique pour prévenir les expulsions ?

Face à des situations de contentieux où ni les bailleurs ni les travailleurs sociaux n'ont de contact avec les occupants d'un logement, il y a deux solutions : soit rester dans une logique purement administrative jusqu'au terme de la procédure (et une éventuelle expulsion locative), soit tenter d'instaurer un dialogue avec les locataires pour identifier les problèmes et essayer d'y apporter une réponse. « L'expulsion locative est une violence qu'il faut éviter au maximum », explique Corinne Vallard, adjointe de direction du Club de

Prévention d'Épernay. « L'idée est donc de trouver des moyens d'intervenir en amont, quand les gens sont encore chez eux, pour comprendre ce qui ne va pas, pourquoi ils ne paient plus leur loyer, et voir s'il est possible de trouver des solutions avec eux en les accompagnant pendant quelques mois de manière individualisée ».

Quelle est la particularité d'APRIL ?

Le dispositif repose sur un partenariat étroit entre les équipes du Club de Prévention d'Épernay, les bailleurs sociaux et les services de la ville ou du département

(CCAS, CSD...). Une fois les profils identifiés en comité de suivi, les éducateurs spécialisés se rendent au domicile des personnes concernées pour tenter d'établir un contact. « L'originalité de notre intervention est de casser les codes de la relation avec les locataires », précise Marlène Jérôme, coordinatrice APRIL Épernay/Reims. « Pas de courriers, qui ne fonctionnent pas. On frappe à la porte des gens, et on revient autant de fois qu'il le faut. On vient à 7h du matin, à 22h, le week-end s'il le faut, quand les gens sont là et disponibles ».

Pourquoi les bailleurs et les gestionnaires ont-ils intérêt à soutenir le dispositif ?

L'intervention d'un tiers extérieur, venu spécifiquement pour aider les gens dans le besoin, est souvent perçue de manière plus positive et permet de désamorcer d'éventuelles tensions. « Si notre mission est de lever les freins au maintien des personnes dans leur logement, la finalité reste la reprise du règlement du loyer et la stabilisation des situations », reprend Corinne Vallard. Pour Nicolas Bourgeois, responsable du service Développement social urbain du bailleur PLURIAL NOVILIA, « la grande force du dispositif est que ce ne sont pas les personnes en difficulté qui viennent nous voir, mais le Club de Prévention qui vient frapper à leur porte avec une solution. Cela permet de changer le relationnel et d'instaurer un dialogue bénéfique, car de nombreuses situations sont réversibles ».





▲ De gauche à droite : Corinne Vallard, adjointe de direction ; Christel Germain, éducatrice spécialisée APRIL Épernay ; Aurélie Gounet, éducatrice spécialisée APRIL Reims ; Marlène Jérôme, coordinatrice APRIL Épernay/Reims ; Théo Pointillart, éducateur spécialisé APRIL Reims.

Jusqu'où va l'accompagnement proposé ?

Si le Club de Prévention intervient du premier impayé jusqu'à la veille de l'expulsion dans les cas extrêmes, son rôle est, avant tout, de remettre les personnes suivies dans une dynamique de paiement régulier de leur loyer... avec tout ce que cela peut supposer en termes de stabilisation de la situation (accès aux aides, surendettement, mise sous protection...). « Notre objectif est de réorienter les personnes vers les travailleurs sociaux de droit commun et de les sortir de l'isolement dans lequel ils s'enferment », explique Théo Pointillart, éducateur spécialisé APRIL à Reims. « Le déclic peut se faire à plusieurs moments : dès le premier contact, après un passage devant le juge... Quoi qu'il en soit, on ne baisse jamais les bras : même s'ils refusent notre aide, on retourne les voir et on insiste ».

Quels résultats pour APRIL ?

Depuis 2014, sur les 114 familles accompagnées à Épernay, plus de 90% ont repris leurs paiements, de manière plus ou moins stabilisée. Seules 2 familles ont refusé de rencontrer les équipes du Club de Prévention, 12 ont été accompagnées pour rendre leur logement avant expulsion et être réorientées vers des solutions d'hébergement ou de logement adapté. « Pendant les trois premières années d'expérimentation du dispositif à Épernay, le bailleur n'a pas eu à procéder à une seule expulsion sur le public suivi », précise Corinne Vallard.

Que faut-il pour que la dynamique prenne ?

Outre la coordination avec les services de droit commun et ceux du bailleur, le succès du dispositif repose avant tout sur le profil et le professionnalisme des éducateurs spécialisés. « Il faut faire preuve de beaucoup de patience et de tact avant de réussir à établir un contact et un dialogue », explique Aurélie Gounet qui intervient à Reims. Même son de cloche à Épernay pour Christel Germain, « parfois il suffit de se présenter une fois, parfois il faut s'y reprendre à 10, 20 ou 30 fois. Souvent les gens sont inquiets au début, mais une fois qu'ils ont compris qu'on venait vraiment pour les aider, la situation se débloque d'elle-même ». Le Club de Prévention étant présent depuis 40 ans à Épernay, l'action de ses équipes est également bien connue et le bouche-à-oreille permet d'accélérer le déblocage de certaines situations.

Que faudrait-il pour qu'APRIL fonctionne encore mieux ?

De la visibilité sur le long terme. Comme beaucoup de dispositifs expérimentaux, le financement d'APRIL est conditionné à des subventions limitées dans le temps. Si le lancement en 2017 à Reims s'est fait dans le cadre d'un appel à projet sur trois ans, cofinancé par les trois bailleurs locaux (PLURIAL NOVILIA, Reims Habitat, Le Foyer Rémois), le Club de Prévention finance le dispositif à Épernay sur ses propres fonds depuis le début de l'année. « Nous

« Derrière la lutte contre les expulsions, il y a la volonté de recréer du lien social, de renouer avec une population invisible, très en souffrance mais silencieuse »

devrions être reconduits pour une année via le Fonds d'Innovation Sociale, mais il est compliqué de nous projeter plus loin », s'inquiète Matthieu Picard, directeur général du Club de Prévention. « Pourtant, c'est une démarche qui mérite d'être pérennisée et développée car, derrière la lutte contre les expulsions, il y a une volonté de recréer du lien social, de renouer avec une population invisible, très en souffrance mais silencieuse ». Au-delà de la plus-value financière pour le bailleur ou le gestionnaire, une véritable utilité sociale.

Plus d'informations sur le Club de Prévention d'Épernay : <https://club-prevention.com>

SOLIDARITÉ

Les fauteuils dédiacés du cinéma en vente

ÉPERNAY Des sièges signés par Dany Boon et Kev Adams, mis aux enchères pour Les Papillons blancs.

29/03/2018 – L'UNION
Intervention des jeunes du Chantier éducatif pour enlever les 200 fauteuils destinés à la décharge



Kev Adams a dédié un fauteuil du Palace lors de l'avant-première de son film *Love Achick*.

Les travaux de rénovation du cinéma Le Palace débutent le 25 avril prochain (notre édition de mercredi). Une rénovation qui concerne non seulement le bâtiment mais également les fauteuils. Plutôt que de les jeter, les responsables du cinéma les donneront (voir ci-dessous), tous, sauf deux. Ceux dédiacés par Dany Boon et Kev Adams, venus récemment à Épernay pour des avant-premières. Ils seront vendus, aux enchères, au profit des Papillons Blancs d'Épernay, une association de défense et de protection de l'enfance déficiente. Maître Petit, le commissaire-priseur en charge de la vente, pense

lancer les enchères « par une somme modeste, une centaine d'euros, pour ne pas faire peur ». Difficile pour lui d'estimer ce que pourraient rapporter les deux fauteuils, de par « l'alchimie de la vente, où se côtoient deux publics : celui des actions caritatives et les fans des artistes ». Les fauteuils datant de 2001, le commissaire-priseur pense que les enchères s'envoleront moins que s'il s'agissait de sièges vintage. La vente a cependant le mérite d'être originale. « Les artistes dédiacent habituellement des photos, ou les sportifs leurs maillots. Des fauteuils de cinéma, c'est plutôt inédit. » Encore faut-il avoir la place chez soi. La vente est programmée le lundi

LES PAPILLONS BLANCS

Les Papillons blancs ont vu le jour à Épernay en 1961, à l'initiative de parents qui ne trouvaient pas de structure pour accueillir leurs enfants en situation de handicap due à une déficience intellectuelle. D'abord garderie, l'institution a évolué au fil des années, grandissant en même temps que les enfants, avec la création d'un Institut médico-éducatif (IME), un Institut médico-professionnel (IMPro), un Établissement et service d'aide par le travail (Esat) ainsi qu'une entreprise adaptée.

16 avril à 18 h 30, au cinéma Le Palace. ■ ISABEL DA SILVA ET MÈRE NOUALLE

LE PALACE VA SE SÉPARER DE 900 FAUTEUILS

Le cinéma sparnacien compte près de 1 100 fauteuils, aucun ne réintégrera les futures salles. Près de 200 assises rouges, trop dégradées partiront directement à la décharge, une mission confiée au chantier d'insertion du Club de prévention d'Épernay. « Nous donnerons en revanche les 900 autres fauteuils aux personnes qui veulent garder un souvenir... », annonce Daniel Castaner, le directeur avant de préciser : « Nous limiterons le nombre de fauteuils par personne ». Une partie du mobilier, le comptoir dans le hall, des tables et des chaises, sera vendue. Les détails ne sont pas encore connus mais il faudra sûrement attendre la fermeture de l'établissement le 25 avril prochain et consulter le compte Facebook du cinéma pour suivre l'actualité du chantier. Infos par mail à contact@le-palace.fr



Près 900 fauteuils seront donnés par Le Palace aux particuliers. I.B.S.

Mobilisation et soutien aux sinistrés

ÉPERNAY L'aide s'organise autour des victimes de l'incendie de l'immeuble du square Lully.

Les habitants de l'immeuble situé au n° 4 du square Lully, où s'est déclaré un violent incendie jeudi après-midi, ne pourront regagner leur logement qu'aujourd'hui, à partir de 14 heures. Certains auront passé une nouvelle nuit chez des proches, d'autres à l'hôtel, (ils étaient 8 familles dans ce cas dans la nuit de jeudi à vendredi). Vendredi matin, après que les pompiers ont effectué des mesures pour écarter tout risque d'intoxication, les locataires sont autorisés à pénétrer dans leur logement pour récupérer quelques affaires. L'électricité, le gaz et le chauffage sont rétablis dans la journée. Le nettoyage des communs débute aujourd'hui. Pour l'ascenseur, il faudra attendre mercredi.

UNE CAGNOTTE SUR INTERNET

Rassemblés à la Maison pour tous, les habitants sont tenus au courant de la situation. « Deux logements, celui où s'est déclaré l'incendie, et celui situé juste en dessous, ne sont plus habitables, indique le bailleur Plurial-Novilia. Une proposition de relogement sera faite très rapidement. » Les 22 autres appartements ne sont pas endommagés, même si ceux situés au plus près du sinistre auront besoin d'un bon nettoyage, « pris en charge par les assurances ».

Toute la journée, le personnel de la Ville et du Club de Prévention se mobilise pour apporter de l'aide aux sinistrés. Appeler la compagnie d'assurances, aller chercher des médicaments à la pharmacie, ou simplement écouter ceux qui en ont besoin. « J'ai vu des flammes



Les sinistrés de l'immeuble incendié ont trouvé refuge à la Maison pour tous.

toute la nuit, impossible de dormir », confie une dame. « Moi non plus, je n'ai pas beaucoup dormi », lui répond un voisin. Il y a aussi ces habitants du quartier. Un monsieur qui apporte « des pains au chocolat », une dame qui propose des meubles, une autre des vêtements. Leurs pensées vont vers la locataire du premier, mère de trois enfants, qui a tout perdu dans l'in-

condie. Abida Charif, adjointe au maire chargée de la Cohésion sociale et urbaine, conseille aux donateurs « de se faire connaître à la Maison pour tous ou au Club de prévention ».

L'élan de solidarité s'exerce aussi sur internet, avec l'ouverture d'une cagnotte sur Gofundme (Aide à Vanessa et ses 3 enfants). ■

HÉLÈNE NOUAILLE

PREMIÈRE UTILISATION DE SINUS

Lors de l'incendie survenu jeudi après-midi dans un immeuble d'Épernay, les pompiers ont utilisé Sinus. Ce Système d'Information NUMérique Standardisé, mis en application dans la Marne le 1^{er} janvier, est une base de données commune aux services de secours (pompiers, police, préfecture, Samu hôpitaux). Sinus est utilisé lorsque le nombre de victimes est supérieur à 6. Il permet l'identification, le dénombrement et le suivi des victimes. Celles-ci sont équipées d'un bracelet à code-barres réunissant toutes les informations les concernant et mises à jour en temps réel par les différents intervenants. Jeudi, c'était la première fois que Sinus était déclenché dans la Marne.